



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

20

17

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT POUR FRANCE STRATÉGIE	2
FRANCE STRATÉGIE	4
LES MÉTIERS DE FRANCE STRATÉGIE	6
UNE ORGANISATION PERFORMANTE	8
L'ORGANIGRAMME DE FRANCE STRATÉGIE	9

ÉVALUER, ANTICIPER, DÉBATTRE, PROPOSER

10

SOUTENIR ET FINANCER LA CROISSANCE	12
PORTER LE PROJET EUROPÉEN	18
LES FUTURS DU TRAVAIL	24
CLIMAT ET TERRITOIRES	30
ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE, UN ENJEU DÉMOCRATIQUE	36

LA PLATEFORME RSE

42

LES ORGANISMES EN RÉSEAU

LA PLATEFORME RSE	44
LE CEPII	46
LE CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE	48
LE CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES	50
LE CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI	52
LE HAUT CONSEIL POUR L'AVENIR DE L'ASSURANCE MALADIE	54
LE HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE ET DE L'ÂGE	56
LE HAUT CONSEIL DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE	58

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT POUR FRANCE STRATÉGIE

Gilles de Margerie, vous êtes arrivé à la tête de France Stratégie en janvier 2018. Fabrice Lengart, vous êtes commissaire adjoint depuis deux ans. Quel regard portez-vous, l'un et l'autre, sur l'institution ?

Gilles de Margerie : Janvier est un bon moment pour prendre connaissance du bilan de l'année écoulée. Une année marquée par des changements politiques importants et un train de réformes qui s'est intensifié depuis la mi-mai.

Ce que je constate, c'est que France Stratégie a pleinement retrouvé depuis 2013 sa place institutionnelle, sa visibilité et son impact dans les débats publics avec Jean Pisani-Ferry, avec notamment des publications majeures sur les perspectives de moyen et long terme de notre pays dans le cadre de l'exercice de prospective 2017-2027. Elle a obtenu avec Michel Yahiel en 2017 des missions très importantes. Je pense notamment à

l'exercice d'évaluation des ordonnances travail qui la conforte dans son rôle d'évaluation des politiques publiques et à l'organisation de la concertation sur la réforme de l'apprentissage qui l'inscrit dans une continuité historique : être un lieu de dialogue avec les partenaires sociaux et la société civile.

Fabrice Lengart : Nous avons aussi cherché, cette année encore, à répondre aux grandes questions versées au débat public. Par exemple, nous nous sommes saisis du concept de « fake news » en tant qu'expression exacerbée d'une forme de défiance vis-à-vis des institutions. D'où le lancement d'un nouveau cycle de séminaires intitulé « Paroles d'experts, pour quoi faire ? ». C'est la même volonté de réactivité qui a motivé nos travaux sur la finance verte en amont



Gilles de Margerie et Fabrice Lengart

de la COP23, ou ceux sur la blockchain avant que sa flambée ne l'impose à l'agenda médiatique.

Évaluation des ordonnances travail, enjeux de la blockchain, réforme de l'apprentissage, comment se conduit la réflexion au sein de France Stratégie au regard de la diversité des problématiques sur lesquelles vous travaillez ?

GDM : France Stratégie s'appuie sur une équipe d'experts qui ont des compétences et des spécialisations scientifiques suffisamment diversifiées pour couvrir tous ces champs. La politique de recrutement s'y adapte avec un effort de renouvellement régulier.

FL : J'ajouterais que nous ne fonctionnons pas en vase clos, ni surtout hors sol. Le travail se fait aussi souvent que possible en réseau, en sollicitant tous les partenaires administratifs concernés, des experts d'autres institutions, en particulier du monde universitaire, des acteurs



de terrain, élus locaux et parties prenantes de la société civile. La règle doit être celle de la mise en débat systématique de nos travaux, en amont pour les construire, mais aussi en aval pour les enrichir.

Quelles sont vos ambitions ou votre « feuille de route » pour l'année 2018 ?

GDM : Nous sommes aujourd'hui dans un contexte nouveau avec un président et un gouvernement qui ont engagé un programme intense de réformes. France Stratégie est donc amenée à porter une attention ac-

crue à la programmation stratégique de l'action des pouvoirs publics sur le moyen terme, en participant à la réflexion sur le cadre de cohérence des réformes à venir.

FL : Notre programme de travail pour 2018, en cours de finalisation, met ainsi l'accent sur la croissance potentielle, les finances publiques, la transition écologique, les changements de société induits par les nouvelles technologies et le développement des territoires. Par ailleurs, l'installation, à France Stratégie, du Conseil national de la productivité, instance que chaque pays de la zone euro doit mettre sur pied en 2018, nous offrira l'opportunité de fonctionner en réseau et renforcera notre visibilité au niveau européen.

« France Stratégie est amenée à porter une attention accrue à la programmation stratégique de l'action des pouvoirs publics sur le moyen terme, en participant à la réflexion sur le cadre de cohérence des réformes à venir. »

FRANCE STRATÉGIE

Organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques, et de propositions, placé auprès du Premier ministre, France Stratégie accomplit ses missions en pratiquant la concertation et le débat public. Elle s'appuie sur des équipes d'analystes et d'experts, et sur un large réseau d'acteurs, d'organismes et de parties prenantes de la société. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale, et prend en compte leur dimension territoriale.

Héritière du Commissariat général du Plan (1946-2006) et du Centre d'analyse stratégique (2006-2013), France Stratégie a été créée par un décret du 22 avril 2013, modifié par un décret du 24 mars 2017.



ANTICIPER LES MUTATIONS

En élaborant des instruments de prospective à moyen et long terme.



PROPOSER DES OPTIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

En mobilisant les expertises, les comparaisons internationales et en s'appuyant sur les évaluations.



ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Avec une méthodologie rigoureuse pour une action publique plus efficace, éclairée par la preuve.



DÉBATTRE AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Pour les associer à l'élaboration des évaluations, de la prospective, et des propositions.

LES MÉTIERS DE FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie se caractérise par la pluralité : celle des parcours de ses experts économistes, juristes, ingénieurs, sociologues, politistes... Mais aussi celle de ses métiers : développement à l'international, communication, organisation des débats et logistique... Quatre collaborateurs nous parlent de leur métier.



VÉRONIQUE FOUQUE
secrétaire générale
et directrice
du développement

• « En tant que secrétaire générale, j'ai pour mission d'optimiser l'organisation et l'utilisation des moyens humains et financiers de France Stratégie et organismes associés. Cela consiste en premier lieu à disposer des ressources humaines, en qualité et en quantité, pour assurer au mieux nos missions. Il s'agit ensuite de créer un cadre de travail à la fois fonctionnel et attractif, propre aux échanges et à la créativité, en interne et avec nos nombreux partenaires.

À ce titre, l'emménagement au 20 avenue de Ségur fin 2017 constitue un événement marquant. Il a représenté pour l'ensemble des équipes une opération majeure de conduite du changement, au plan logistique – 70 ans d'archives et ressources documentaires ! – et humain. Dans ce nouvel environnement, nous avons maintenant à concrétiser la mise en œuvre efficace de moyens mutualisés au sein des services du Premier ministre, et à imaginer de nouvelles modalités de travail, notamment grâce au Lab que nous y avons créé.

France Stratégie, ce sont aussi des relations fortes avec des partenaires partageant le questionnement et le souci du long terme : monde économique, académique, institutionnel, échelons locaux, européen, international. Structurer ces relations au plan institutionnel est la mission du pôle Développement, que je dirige, afin de contribuer là aussi au rayonnement et à l'attractivité de notre institution. »



BORIS LE HIR
adjoint au directeur
du département
Économie

• « En tant qu'économiste, je contribue à des études très variées qui ont pour but d'évaluer, au niveau national et territorial, la situation économique française et d'anticiper ses évolutions possibles. Je participe aussi à la coordination de travaux de modélisation pour l'évaluation des politiques publiques. Mais attention, à France Stratégie nous devons débattre et proposer, alors il n'est pas question de parler en maths et de se contenter de sortir des chiffres du frigo, notre expertise doit rester accessible ! »



FLAVIO LEONI
chargé de communication
et référent événements

• « Au quotidien, une de mes activités est l'organisation d'événements. Une mission importante pour l'institution car débattre est au cœur de nos métiers. Chaque événement mobilise toutes les compétences du service. Il faut cibler les publics, avertir les journalistes, éditorialiser et maquetter les documents de séance, valoriser l'événement sur les réseaux sociaux... De mon côté, je vais gérer la coordination générale de l'événement, de l'envoi des invitations aux relations avec les partenaires. Et ensuite il y a la restitution de l'événement sur notre site pour le rendre accessible au plus grand nombre : podcasts audio, vidéos, comptes rendus écrits et adaptations en langue anglaise. »



MARIÈME DIAGNE
experte au département
Travail, emploi, compétences

• « Étant chargée de mission junior, je travaille en appui sur un ensemble de projets. Première mission : le recueil de données, à savoir l'identification de l'ensemble des ressources documentaires sur le sujet étudié. Une fois ce travail bibliographique effectué, vient le moment de collecter et d'analyser les données quantitatives et qualitatives pouvant appuyer le diagnostic ou mettre en lumière de nouveaux éléments. Nous avons un diagnostic et des données ? Il reste à se plonger dans la rédaction du rapport. Sans oublier la logistique : organisation des réunions, comptes rendus de séance, etc. »

UNE ORGANISATION PERFORMANTE

PRODUCTION ET ACTIVITÉ

114

publications

77

événements

EFFECTIFS PERMANENTS

**55% de femmes
45% d'hommes**

98

collaborateurs
+ 18 conseillers
scientifiques

**+ 75
collaborateurs
dans les
organismes
en réseau**

COMMUNICATION

AUDIENCES DU SITE INTERNET STRATEGIE.GOUV.FR

897 259

visites annuelles
+ 35% par rapport à 2016

1 981 015
pages vues
+ 32% par rapport
à 2016

224 618
téléchargements annuels

PRESSE

6 520

retombées
média

RÉSEAUX SOCIAUX

45 254

"followers"
en 2017
+ 23%
par rapport à 2016

6 681

"followers"
en 2017
+ 81% par rapport
à 2016

10 562

"fans"
en 2017
+ 10% par rapport
à 2016

L'ORGANIGRAMME DE FRANCE STRATÉGIE

Gilles DE MARGERIE
Commissaire général
Fabrice LENGART
Commissaire général adjoint

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NUMÉRIQUE

Environnement, énergie, mobilité, numérique, technologies, évaluation socioéconomique des choix d'investissement.

Bérengère MESQUI
Directrice
du département

Lionel JANIN
Adjoint
à la directrice

ÉCONOMIE

Croissance, productivité, compétitivité, innovation, entreprises, finances publiques, Europe, méthodologies d'évaluation.

Vincent AUSSILLOUX
Directeur
du département

Boris LE HIR
Adjoint
au directeur

SOCIÉTÉ ET POLITIQUES SOCIALES

Protection sociale, cohésion sociale, inégalités et redistribution, action publique et institutions, intégration, relations entre les générations, éducation.

Gautier MAIGNE
Directeur
du département

Julien ROUSSELOU
Adjoint
au directeur

TRAVAIL, EMPLOI, COMPÉTENCES

Mutations du travail et prospective des métiers, organisations et conditions de travail, politiques de l'emploi, rémunérations, relations professionnelles, compétences et formation professionnelles, enseignement supérieur.

Hélène GARNER
Directrice
du département

Antoine NABOULET
Adjoint
à la directrice

PLATEFORME RSE

Gilles BON-MAURY
Secrétaire permanent

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET PÔLE DÉVELOPPEMENT

Véronique FOUQUE
Secrétaire générale
et directrice du développement

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Partenariats internationaux, relations avec les territoires, veille stratégique

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Denis CRISTOPHE
Responsable de la coordination administrative

AFFAIRES FINANCIÈRES

Nathalie BALESTRIÈRE
Cheffe de bureau

RESSOURCES HUMAINES

Éric ANDRIES
Chef de bureau

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Marie THOMAS
Cheffe de bureau

ARCHIVES

Julie BENESTON
Cheffe de bureau

AFFAIRES INTÉRIEURES

Philippe HELLIO
Chef de bureau

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dominique AUVERLOT
Directeur de projet
Transformation de l'appareil productif et de la société face aux enjeux environnementaux

ÉDITION, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS

Édition et publication des travaux, communication institutionnelle, relations presse, relations publiques, stratégie digitale, organisation et valorisation des colloques et des séminaires, communication interne.

Jean-Michel ROULLÉ
Directeur du service

Olivier de BROCA
Réfèrent édition

Flavio LEONI
Réfèrent événements

**ÉVALUER,
ANTICIPER,
DÉBATTRE,
PROPOSER**

**SOUTENIR ET FINANCER
LA CROISSANCE**

**PORTER LE PROJET
EUROPÉEN**

LES FUTURS DU TRAVAIL

CLIMAT ET TERRITOIRES

**ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE,
UN ENJEU DÉMOCRATIQUE**

Les textes surlignés renvoient aux travaux de France Stratégie listés à la fin de chaque partie thématique. Dans la version PDF, il s'agit de liens hypertextes.



**SOUTENIR
ET FINANCER
LA CROISSANCE**

Entre embellie économique et risque de stagnation séculaire, promesses de révolution numérique et faiblesse des gains de PIB associés, hausse des patrimoines et orientation de l'épargne vers les nouveaux besoins, comment augmenter le potentiel de croissance français ?

LEVIERS ET RÉSERVES DE CROISSANCE

Les gains de productivité sont une des composantes majeures de la croissance puisqu'ils traduisent la capacité à produire plus avec la même quantité de facteurs de production – capital et travail. Problème: depuis 2012, en France, les gains de productivité plafonnent à 0,2% par an, un niveau trois fois inférieur à celui d'avant-crise. Pourquoi et comment retrouver le rythme? C'est la question à laquelle Haithem Ben Hassine a consacré une étude originale fondée sur des données d'entreprises, qui impute ce **recul des gains de productivité** à un retard d'ajustement de l'échelle de production à la baisse des ventes. De là à conclure qu'il suffirait d'attendre la reprise, il n'y a qu'un pas... que l'étude ne franchit pas.

Sans verser dans la crainte « d'une stagnation séculaire », force est de constater, en effet, que les besoins d'investissement pour financer les dépenses susceptibles d'accroître le potentiel de croissance – infrastructure, éducation, innovation, numérique, transition énergétique... – sont massifs et ne sauraient attendre. Il est donc nécessaire de trouver d'autres **leviers possibles de financement pour le long terme. L'épargne nationale** en est un, à condition qu'elle puisse être « orientée » vers l'innovation et les PME.

Autre moteur de croissance au ralenti: la consommation des ménages peut pâtir d'une insuffisance de revenus et/ou d'inégalités de répartition. C'est aux inégalités inter-générationnelles que France Stratégie s'est à nouveau intéressée cette année, sous l'angle du patrimoine des Français, de sa concentration et de sa transmission. Entre 2030 et 2050, la génération du baby-boom va en effet transmettre à la suivante un patrimoine dont la valeur réelle a explosé avec l'envolée des prix de l'immobilier et de certains actifs financiers. Ces flux de transmissions – 250 milliards d'euros en 2015 – pourraient représenter jusqu'à 32% du revenu disponible net des ménages dès 2050 si **la fiscalité en matière de successions**



HAITHEM BEN HASSINE

Expert au département
Économie

~
Docteur en sciences économiques, ses travaux de recherche portent sur les performances des entreprises, les aides à l'innovation et l'évaluation des politiques publiques.



219% du PIB

•
C'est ce que représente le patrimoine financier brut des ménages français (en 2016)

Source: Christian Pfister, Banque de France

« Dans un contexte de croissance économique ralentie, l'augmentation des successions risque d'accentuer la reproduction sociale... les destins individuels dépendront moins des revenus individuels et davantage des héritages reçus. »

— Clément Dherbécourt
expert au département Société et politiques sociales



CLÉMENT DHERBÉCOURT
Expert au département
Société et politiques sociales

~
Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et docteur en économie de l'École d'économie de Paris, il travaille notamment sur les questions d'inégalité, de mobilité sociale, et de transmissions intergénérationnelles.

et de donations reste inchangée. De là, des propositions pour reconstruire l'imposition sur la base de l'âge et du patrimoine total reçu, afin de la rendre à la fois plus « juste », et plus efficace en favorisant la donation aux moins de 40 ans. Des propositions notamment discutées lors d'**une conférence consacrée à la patrimonialisation de l'économie en Europe** et l'impact de la fiscalité des transmissions sur l'efficacité économique.

L'EMBELLIE FRANÇAISE ET LE « MODÈLE » ALLEMAND

Des perspectives de croissance il fut également question, sous l'angle de la comparaison internationale. Une **discussion autour de l'édition 2017 de l'étude OCDE France** a notamment mis en débat la durabilité de l'« embellie économique » française : une analyse circonstanciée de la trajectoire nationale sur fond de prévisions de croissance estimées à 1,7% pour 2017, soit le niveau le plus élevé depuis 2011.

L'embellie française tient-elle la comparaison ? Parce qu'elle affiche des taux de croissance nettement supérieurs à ceux de ses voisins européens depuis le début de la décennie – alors qu'elle était « l'homme malade de l'Europe » début 2000 –, l'Allemagne fait souvent figure de modèle. Pour autant **le bilan et les perspectives socioéconomiques outre-Rhin** sont plus contrastés qu'il n'y paraît, comme a pu le mesurer Rémi Lallement. Recul du chômage, assainissement des finances publiques et excédent commercial record se doublent d'une quasi-stagnation des revenus, d'un accroissement des inégalités et d'un niveau d'investissement en dessous de son potentiel. Des résultats qui interrogent donc la vertu et la soutenabilité du modèle.

LA CROISSANCE PAR L'INNOVATION... NUMÉRIQUE

En une vingtaine d'années, Internet a radicalement transformé notre manière de communiquer et de travailler. Depuis, les vagues de progrès se succèdent avec leur lot de promesses de création – ou de destruction – de valeur et d'emplois: objets connectés, **intelligence artificielle**, Big Data, **blockchain**... Autant d'innovations dont France Stratégie a cherché à cerner le potentiel de croissance avec une question en filigrane: la rupture numérique peut-elle être considérée comme une troisième révolution industrielle du point de vue de ses impacts économiques et sociaux?

Cette question traverse typiquement **la synthèse des débats « Mutations technologiques, mutations sociales »**. La faiblesse des gains de croissance produits par les innovations numériques y est interprétée de plusieurs manières. Elle peut être le signe d'une nouvelle forme d'économie ou d'innovations incrémentales que le PIB – instrument comptable adapté à « l'ancienne économie » – n'est pas capable de mesurer. Elle peut être le résultat de freins: modes de vie, attentes des consommateurs et degré d'acceptation sociale influent sur la diffusion des innovations. Sans parler de la question du partage de la valeur: développement d'un « cybertariat » lié à l'essor des plateformes, mainmise des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sur les données comme « lieu » de création de valeur et défaut de gouvernance des transformations sociales, peuvent limiter le « ruissellement ».



8%
à **10%**

C'est ce que représente déjà la santé connectée dans les levées de fonds en capital risque aux États-Unis

Source: Venture Pulse Q4 2017
Global analysis of venture funding, KPMG, 16 janvier 2018

« Les quantités de données numériques disponibles et leur potentiel à créer de la valeur ont remis en question les équilibres économiques, favorisant la montée en puissance des plateformes... qui bénéficient aujourd'hui d'une situation de quasi-monopole. »

— **Lionel Janin**
adjoint à la directrice du département Développement durable et numérique

SOUTENIR ET FINANCER LA CROISSANCE: TOUS NOS TRAVAUX

PUBLICATIONS

Rapports

- [Anticiper les impacts économiques et sociaux de l'intelligence artificielle ?](#), rapport du groupe de travail 3.2 de la Stratégie nationale en intelligence artificielle, copiloté par Rand Hindi et Lionel Janin, mars
- [Mutations sociales, mutations technologiques](#), compte rendu du séminaire, coordinateurs : Lionel Janin, Adélaïde Ploux-Chilles et Céline Mareuge, novembre
- [Présentation de la démarche du comité d'évaluation des ordonnances relatives au dialogue social et aux relations de travail](#), décembre

Notes d'analyse

- [Peut-on éviter une société d'héritiers ?](#), Clément Dherbécourt, n° 51, janvier
- [Mettre la fiscalité de l'épargne au service d'une croissance durable](#), Vincent Aussilloux et Étienne Espagne, n° 54, mai
- [Croissance de la productivité en France : le rôle de la réallocation des parts de marché entre entreprises](#), Haithem Ben Hassine, n° 57, juillet

Documents de travail

- [Microsimulation de la fiscalité des successions](#), Clément Dherbécourt, janvier
- [Les mutations socioéconomiques en Allemagne : bilan et perspectives](#), Rémi Lallement, mars
- [Croissance de la productivité et réallocation des ressources : le tissu productif français depuis 2000](#), Haithem Ben Hassine, juillet

Points de vue

- [L'enjeu de la concurrence en France, le cas des services](#), Vincent Aussilloux et Lionel Janin, janvier
- [Austérité allemande : sortir de la caricature](#), Rémi Lallement, juillet
- [L'intelligence artificielle, mythes et réalités](#), Lionel Janin, novembre

Étude

- [Fiscalité de l'épargne financière et orientation des investissements](#), réalisée par 2° Investing Initiative pour France Stratégie et l'ADEME, avril

In English

- [How to deal with potential secular stagnation](#), Fabrice Lengart, Presentation, Banque de France, January
- [Immigration in the West and its discontents](#), Richard Venturi, January
- [2017/2027 - Improving investment to foster growth - Critical actions](#), Vincent Aussilloux and Christophe Gouardo, February
- [Is a France where privilege trumps merit inevitable ?](#), Richard Venturi and Clément Dherbécourt, March
- [Giant with feet of clay ? Germany's surplus bind](#), Richard Venturi, March
- [The reform agenda France needs](#), Richard Venturi, May
- [Education in Estonia: Bolstering excellence with digital technology](#), Richard Venturi, May
- [Lessons from Australia's national productivity boards](#), Richard Venturi, June
- [Report - Anticipating the economic and social impacts of artificial intelligence](#), Lionel Janin et Rand Hindi, July

- [Inherited wealth in greying societies](#), Richard Venturi, July

2017 – 2027

Actions critiques

- [Comment réformer la fiscalité des successions ?](#), janvier
- [Mobiliser l'épargne pour le financement des startups](#), Vincent Aussilloux et Christophe Gouardo, janvier
- [Répondre à l'innovation disruptive](#), Julia Charrié et Lionel Janin, janvier
- [Comment réduire la sensibilité du système de retraite à la croissance ?](#), Yves Guégano et Gautier Maigne, janvier
- [Mieux investir au service de la croissance](#), Vincent Aussilloux et Christophe Gouardo, février

ÉVÉNEMENTS

- [Stratégie nationale en intelligence artificielle](#), 3 mars
- [Combiner réformes structurelles et politique budgétaire](#), 20 mars
- [Fiscalité du patrimoine et de la transmission en Europe](#), 27 juin

Cycles

- [Blockchains](#)
 - [Lancement du cycle d'auditions](#), 23 février
 - [Les cas d'usages à l'épreuve de la cyber-sécurité](#), 9 mars
 - [Applications en finance et énergie](#), 23 mars
 - [Blockchains et entreprises : transformation de l'activité et protection des données sensibles](#), 13 avril
 - [Moyens et enjeux de leur démocratisation](#), 20 avril

- Régulation française, concurrence internationale, 4 mai
- L'éclairage des sciences sociales, 18 mai
- Vers une (R)évolution du droit ?, 1^{er} juin
- Innovation de rupture
 - Créativité et innovation, 3 avril
- Mutations sociales, mutations technologiques
 - Quels sont les impacts des écrans sur les cerveaux ?, 2 février
 - Diffusion de l'information : quels enjeux démocratiques ?, 2 mars
 - Le cybertariat, 6 avril
 - Pauvreté et numérique, 4 mai
 - Quelle évolution des méthodes pédagogiques ?, 1^{er} juin
- Présentation du rapport « Prévenir le développement des inégalités avec l'âge », avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, 9 novembre
- Les conséquences économiques de l'intelligence artificielle, avec les Journées de l'économie, 9 novembre
- Quelles politiques face aux booms immobiliers et à la crise du logement ?, avec les Journées de l'économie, 9 novembre

Partenariats

- Création de valeur et numérique, avec l'Institut Friedland, le Conseil national du numérique, le Centre Digital de l'École des hautes études commerciales de Paris et « les Digiteurs », la plateforme de la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France : « Face au risque d'un monde dominé par quelques entreprises, quelles perspectives ? », 26 janvier
- Productivité : une énigme française ?, avec la Banque de France, 1^{er} février
- Financer la croissance : comment l'épargne nationale soutient-elle les investissements de long terme ?, avec la Banque de France, 3 avril
- Présentation de l'étude OCDE France 2017 « France : une embellie économique durable », avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, 14 septembre

**PORTER
LE PROJET
EUROPÉEN**

Capacité budgétaire commune, solidarité collective sur les dettes, fonds européen pour la formation professionnelle... l'avenir du projet européen appelle un renouvellement des idées. France Stratégie y a participé.

QUELLE SOLIDARITÉ COLLECTIVE ?

L'euro est une monnaie sans État et sans budget. Certes le Parlement européen a validé, en février 2017, le principe d'une « capacité budgétaire » pour la zone euro. Certes les réformes mises en œuvre depuis 2010 ont permis à la zone euro de préserver son intégrité et à la Banque centrale européenne de répondre à la crise financière, quoiqu'avec retard. Mais... ce « défaut de conception » continue de compromettre le projet européen.

Dans une union monétaire, une capacité budgétaire et/ou des instruments d'intervention communs permettent de gérer les dettes, d'investir dans l'avenir, et surtout de disposer d'un outil de stabilisation conjoncturelle en cas de choc asymétrique. À défaut, comment faire ? Vaste question à laquelle cette année encore France Stratégie a consacré une grande partie de ses travaux. Première piste : les États membres pourraient assumer une forme de solidarité collective sur leurs dettes publiques. C'est l'idée qu'est notamment venu défendre et discuter Graham Bishop lors d'une **Rencontre Europe et International** organisée autour de sa proposition de « Temporary Eurobill Fund ». Sorte de guichet unique pour les États membres souhaitant emprunter à court terme, le dispositif a été présenté comme une des meilleures options dans le débat en matière **d'instrument d'émission de dettes** en commun. Une option plus « radicale », celle de Lord Turner, responsable de l'Autorité des services financiers britanniques en pleine crise (de 2008 à 2013), a également été débattue dans ce cadre – avec Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque centrale européenne, notamment. Face à l'explosion des dettes privées, l'ancien régulateur promeut **une réforme radicale du système bancaire**, une gestion active par les



CHRISTOPHE GOUARDO
Expert au département
Économie

~
Économiste, diplômé de l'université Paris-Dauphine, après cinq années passées au ministère des Finances, il travaille depuis 2016 sur les questions générales de macroéconomie ainsi que sur les sujets économiques européens.

« Un budget de la zone euro pourrait être un instrument pérenne de stabilisation... en cas de choc asymétrique, il permettrait de faire jouer le mécanisme des stabilisateurs automatiques ou de disposer d'une marge de manœuvre financière pour une intervention discrétionnaire. »

— Christophe Gouardo
expert au département Économie



10 milliards d'euros

●
C'est le manque à gagner annuel pour le budget européen laissé par le Brexit

Source: Haas J. et Rubio E. (2017), « Brexit and the EU budget: threat or opportunity? », Policy Paper 183, 16 janvier

« L'avenir de la zone euro repose sur trois piliers : un budget pour faire converger les économies, un ministre des finances pour piloter et un Parlement pour contrôler et débattre. Le jour où nous aurons ces trois piliers, nous aurons une vraie politique économique pour la zone euro. »

— Pierre Moscovici
commissaire européen, lors d'une Rencontre Europe et International

autorités des volumes et de l'allocation du crédit et soutient qu'il peut être nécessaire de monétiser les déficits publics.

Reste sinon (ou aussi) l'idée d'un **budget commun pour la zone euro** qui permettrait de faire jouer le mécanisme des stabilisateurs automatiques. Si plusieurs responsables politiques dont le chef de l'État français ont pris parti pour la création d'un tel budget, son principe même, ses modalités de financement comme son périmètre restent à définir.

DU TRAITÉ DE ROME AU BREXIT

À l'occasion du 60^e anniversaire de la signature du traité de Rome, France Stratégie a organisé une conférence sur **l'avenir du projet européen**, sous le haut patronage du ministre de l'Économie et des Finances. Une célébration placée sous le signe du débat, quoique le diagnostic ait fait consensus: l'Union doit évoluer; son mode de fonctionnement ne saurait rester le même dans un contexte de triple **crise: de légitimité démocratique, d'efficacité et de solidarité** et alors que **le Brexit** constitue une remise en cause inédite du principe d'une « union toujours plus étroite ». Typiquement, le cadre d'action initialement envisagé pour la politique budgétaire est dépassé, alors même qu'il est indispensable pour garantir la résilience de l'Union face aux crises.

Ont en revanche fait débat la question de la convergence économique comme préalable à toute refondation du projet européen, celle d'une Europe « à plusieurs vitesses » – une idée qui gagne du terrain, alors qu'elle était encore taboue avant la crise – et bien sûr celle de **l'avenir de la zone euro**. Une problématique à laquelle France Stratégie a notamment consacré un séminaire placé sous le haut patronage du commissaire aux affaires économiques et financières, à la fiscalité et aux douanes, Pierre

Moscovici. La publication du document de réflexion de la Commission européenne sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire en mai 2017 a fourni l'occasion d'un débat sur les moyens de compléter l'union bancaire et de réformer la gouvernance de la zone euro pour la rendre « démocratiquement légitime ».

POLITIQUES COMMUNES

Si réformer l'architecture de la zone euro relève du projet de long terme, il est des politiques communes qui peuvent être dès à présent engagées ou approfondies.

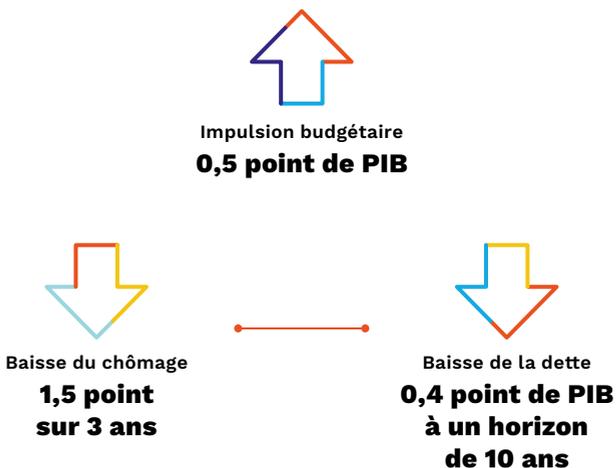
20% de la population européenne en âge de travailler a des compétences en lecture, en écriture et en calcul estimées faibles par l'enquête PIAAC de l'OCDE. Partant de ce constat, Vincent Aussilloux et Boris Le Hir proposent de créer **un programme européen pour la formation** financé par un fonds qu'ils suggèrent de baptiser Fonds Spinelli. En accordant des prêts individuels pour se former accessibles à tous les citoyens des pays de l'Union européenne – chômeurs et jeunes sans diplômes, étudiants souhaitant poursuivre leurs études, salariés et indépendants désireux de se reconvertir... – le Fonds Spinelli répondrait à un vrai besoin d'investissement dans les compétences des Européens. Mais pas seulement... Un mécanisme permettant d'augmenter substantiellement (et temporairement) le nombre de formations financées dans un État membre en crise en ferait aussi un instrument de stabilisation conjoncturelle. Un coup double en somme.



VINCENT AUSSILLOUX
Directeur du département
Économie

Docteur en économie, passé notamment par la Direction générale du Trésor et la DG Commerce à la Commission européenne, ses travaux portent plus particulièrement sur les questions européennes et d'économie internationale.

LES EFFETS DU FOND SPINELLI SUR UNE ÉCONOMIE EN CRISE (SIMULATION)



Source: France Stratégie,
document de travail Aussilloux, Le Hir, Leclerc et Vermandel (2017)

« L'opportunité de faire du continent européen l'attracteur unique du monde atlantique dans le domaine de la transition énergétique est historique. Jamais telle occasion ne s'était présentée dans aucun domaine technologique depuis la fin de la Première Guerre mondiale. »

— Vincent Aussilloux
directeur du département Économie

Autre champ historique des politiques communes: en matière de **recherche et innovation**, France Stratégie a accueilli la première étape du tour d'Europe organisé par la Commission pour penser l'avenir de la politique européenne dans ce domaine hautement stratégique. Un séminaire de réflexion durant lequel chercheurs, membres de la société civile et représentants de la Commission ont réfléchi aux moyens de « mettre en synergie les politiques nationales avec

l'ambition européenne ». Réglementations nationales, question d'indépendance, *open science*, innovations collaboratives, accès aux financements et simplification des dispositifs d'aide, sont quelques-uns des enjeux qui ont pu être traités collectivement.

Et s'il est un domaine dans lequel l'innovation est attendue, c'est bien celui de **la transition énergétique**. L'Union européenne a jusqu'ici échoué à tirer pleinement parti du marché intérieur pour engager la véritable transformation de son appareil productif et se positionner en leader des technologies propres. Pour inverser la tendance, Vincent Aussilloux plaide pour la mise en œuvre de quatre chantiers: établir une stratégie unifiée du prix du carbone à l'échelle européenne cohérente avec l'ambition zéro émissions nettes d'ici 2050, soutenir la R & D dans le secteur de la transition énergétique à l'échelle du continent via des obligations vertes, développer un régulateur unique à l'échelle européenne et un financement innovant par la Banque centrale européenne.

PORTER LE PROJET EUROPÉEN: TOUS NOS TRAVAUX

PUBLICATIONS

Notes d'analyse

→ [Comment assurer la résorption des dettes publiques en zone euro ?](#), Vincent Aussilloux, Marie Cases, Christophe Gouardo et Fabrice Lengart, n° 62, octobre

→ [Le Fonds Spinelli : un pacte européen pour les compétences](#), Vincent Aussilloux, Boris Le Hir et Hadrien Leclerc, n° 63, novembre

Document de travail

→ [Étude d'impact du Fonds Spinelli par un modèle DSGE](#), Vincent Aussilloux, Hadrien Leclerc, Boris Le Hir et Gauthier Vermandel, novembre

Points de vue

- [Tirer le meilleur du marché unique européen](#), Vincent Aussilloux, Agnès Bénassy-Quéré, Clemens Fuest et Guntram Wolff, février
- [Le Fonds Spinelli, un contrat européen pour la formation](#), Vincent Aussilloux, mars
- [Quel avenir pour le projet européen ?](#), Michel Yahiel, mars
- [Pour une Europe leader de la transition énergétique](#), Vincent Aussilloux et Alain Trannoy, juillet

In English

- [The Open Government Partnership and the EU](#), Richard Venturi, January
- [Making the best of the EU's Single Market](#), Vincent Aussilloux, February
- [The Spinelli Fund: A European compact for skills](#), Vincent Aussilloux, March
- [Seminar - Brexit and the EU Budget](#), Marine Malacain, May

- [Fixing the eurozone. Measures to right the rickety Monetary Union](#), Richard Venturi, July
- [European leadership in the energy transition](#), Vincent Aussilloux et Alain Trannoy, July
- [Dealing with legacy debt in the euro area](#), Vincent Aussilloux, Marie Cases, Christophe Gouardo et Fabrice Lengart, October
- [Gauging the future of EU Research & Innovation](#), Richard Venturi, October
- [The Spinelli Fund: A European compact for skills](#), Vincent Aussilloux, Boris Le Hir et Hadrien Leclerc, November

ÉVÈNEMENTS

- [L'avenir de la politique européenne en matière de recherche et innovation](#), 7 juillet
- [Reprendre le contrôle de la dette](#), 10 juillet
- [Quel avenir pour la zone euro ?](#), 13 juillet

Cycles

- [Rencontres Europe et International](#)
 - [Fin de partie : la crise grecque vue de l'intérieur - Game over: The inside story of the Greek crisis](#), 3 février
 - [La contribution des Conseils nationaux de productivité aux réformes structurelles : leçons d'Australie](#), 7 juin
 - [Réparer la zone euro - Fixing the eurozone](#), 22 juin
 - [Un instrument d'émission de dettes en commun pour consolider la zone euro ?](#), 26 septembre

Partenariats

- [La France et la stratégie globale de l'UE : quelles approches en matière de prévention des conflits et diplomatie économique ?](#), avec l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (ESSEC), l'European Peacebuilding Liaison Office, le Service européen d'action extérieure, la Commission européenne et le Quai d'Orsay, 13 mars
- [60 ans du traité de Rome - Quel avenir pour le projet européen ?](#), avec l'Observatoire français des conjonctures économiques, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales, le Conseil d'analyse économique et la Direction générale du Trésor, 22 mars
- [Le Brexit et le budget de l'Union européenne](#), avec l'Institut Jacques Delors et le Centre for European Reform, 20 avril
- [Fiscalité du patrimoine et de la transmission en Europe](#), avec l'Observatoire français des conjonctures économiques, 27 juin
- [Le Brexit](#), avec les Journées de l'économie, 8 novembre
- [Quelle architecture pour la zone euro ?](#), avec le Conseil d'analyse économique et la Banque de France, 7 décembre

Webconférence

- [Faut-il un budget pour la zone euro ?](#), Christophe Gouardo et Anne-Sophie Alsif, 28 septembre

LES FUTURS DU TRAVAIL

Progression du non-salariat et des carrières « intermittentes », nouvelles formes d'organisations apprenantes et valorisation des compétences transversales... projeter les futurs du travail, c'est d'abord détecter et comprendre les tendances qui « s'installent ».

IMAGINER L'AVENIR DU TRAVAIL

La prospective des métiers et des qualifications est un chantier de longue date à France Stratégie. 2017 n'a pas échappé à la règle. Identifier les mutations à l'œuvre, anticiper leurs effets sur l'organisation du travail, les modes de recrutement et la nature des compétences qu'elles appellent a constitué un axe structurant des analyses cette année encore.

Plus que des ruptures technologiques, l'avenir du travail dépend des modes d'organisation qui domineront en entreprise. Forte de ce constat, Salima Benhamou s'est livrée à un exercice de projection : **imaginer l'avenir du travail selon les types d'organisation dominants à l'horizon 2030**. Parce que le monde de demain sera plus complexe et volatil, ces modes d'organisation du travail seront nécessairement plus souples et plus évolutifs. L'exercice de projection en distingue quatre : la diffusion massive des « organisations apprenantes » qui font appel à l'initiative et aux capacités cognitives des travailleurs, la « plateforme collaborative virtuelle », un « super-intérim ultra-flexible » et un « taylorisme *new age* ». Hiatus : si les organisations apprenantes constituent l'évolution la plus souhaitable en termes de compétitivité comme de conditions de travail, elles ne concernent aujourd'hui que 30% des salariés français, estime l'auteur, un sur deux travaillant encore dans une organisation « traditionnelle ».

Autre tendance dont il est probable qu'elle s'amplifiera : la montée du non-salariat. Loin de se généraliser, il augmente néanmoins plus vite que l'emploi depuis dix ans, poussé – bien avant l'émergence d'Uber – par la montée des services, l'externalisation et la création du statut de microentrepreneur. Artisans de la construction, professions paramédicales, personnels d'études et de recherche, professionnels de la communication et de l'information... les *nouveaux indépendants* représentent aujourd'hui 12% de l'emploi total. Au-delà du chiffre, Cécile Jolly et Jean Flamand ont pu montrer



30%

C'est la part de salariés qui travaillent dans des organisations apprenantes en France, contre 55-60% dans les pays nordiques

Source : Commission européenne (2014), Employment and Social Developments in Europe 2014



SALIMA BENHAMOU

Experte au département Travail, emploi, compétences

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'École d'économie de Paris, ses travaux portent sur les mutations et l'organisation du travail, les pratiques managériales, la responsabilité sociale des entreprises et leur gouvernance.

« Depuis dix ans, l'emploi non salarié progresse plus vite que l'emploi total. Dans plus d'un métier sur deux toutefois, les actifs en emploi sont tous salariés, proportion stable depuis le milieu des années 1980. »

— Cécile Jolly et Jean Flamand
experts au département Travail, emploi, compétences



CÉCILE JOLLY

Experte au département
Travail, emploi, compétences

~
Politologue et économiste,
diplômée de Sciences Po
Paris et de l'ESSEC, ses
travaux portent notamment
sur la prospective des
métiers et des qualifications
et sur les mutations
de l'emploi et des relations
de travail.

que le non-salariat comme les usages du contrat à durée limitée s'étendent à *certain*s métiers plus qu'à d'autres. Une variabilité qui dessine **une nouvelle cartographie des métiers par statuts d'emploi** où « permanents » et « indépendants traditionnels » côtoient « intermittents », « freelances et néo-artisans ».

La nécessité de redéfinir des catégories témoigne d'une réalité complexe qui incite à réfléchir d'une part au périmètre de l'emploi dit stable et d'autre part aux outils de mesure statistiques permettant d'appréhender de manière juste ce qui relève du travail salarié ou du travail indépendant. Ce dernier enjeu était au menu du **séminaire organisé autour du rapport du CNIS sur la diversité des formes d'emploi**.

FAIRE ÉVOLUER LA PROTECTION ET LE DIALOGUE SOCIAL

Quand les carrières se font davantage « intermittentes » et les frontières du salariat plus floues, **comment garantir le risque de perte de revenu ?** Globalement efficace, le système français de couverture contre le risque de chômage n'est pas universel. Cette couverture dépend du statut de l'actif. C'est pourquoi, avant même que le sujet n'occupe l'agenda politique, France Stratégie a pris l'initiative de réunir un groupe de travail chargé d'explorer les voies possibles d'une couverture universelle du risque de perte de revenu. Bilan : le groupe a pu verser au débat une série d'outils mobilisables pour étendre l'assurance chômage aux indépendants ainsi qu'un chiffrage exploratoire de deux types de garantie minimale de revenu, allocation unique et revenu universel.

Autre conséquence de l'évolution rapide des métiers et de l'intermittence des carrières, **les compétences transférables ou transversales** tendent de plus en plus à concourir sur le marché du travail comme critère de recrutement, aux côtés du diplôme et de l'expérience professionnelle. La capacité à repérer ces compétences, à les formaliser et les valoriser, devient donc un levier important d'amélioration de l'appariement entre offre et demande de travail. Un enjeu dont le **Réseau Emplois Compétences** s'est saisi dans un rapport qui offre notamment

aux acteurs du recrutement et de la formation une grille de lecture commune, des référentiels et des pistes pour aller vers une certification des compétences transférables.

Cécile Jolly et Antoine Naboulet se sont, quant à eux, penchés sur **la question du dialogue social à l'ère digitale**. Plateformes numériques, bots, travail à distance... si les mutations digitales ont des implications stratégiques et des conséquences opérationnelles potentiellement disruptives tant sur l'emploi que sur les modalités de travail, la capacité des entreprises à faire de ces mutations un réel enjeu de dialogue social pose en effet question. Une question qui a réuni employeurs et représentants du personnel lors d'un **séminaire organisé avec ASTREES** pour échanger sur les pratiques existantes, les enjeux et la difficulté de l'exercice au regard du niveau élevé d'incertitude entourant « la révolution numérique ».

« Raisonner avec une logique de "portefeuille" de compétences, et non plus exclusivement avec l'entrée "métier" ou "diplôme", doit permettre à tout individu de développer sa capacité à s'orienter et à construire son parcours professionnel. »

— Sandrine Aboubadra-Pauly et Marième Diagne
expertes en charge du Réseau Emplois Compétences

AMÉLIORER L'INSERTION DES JEUNES

En France, 15% des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation – on les appelle les NEETs – et 13,8% des 20-24 ans sont au chômage, un sur-chômage qui persiste encore dix ans après leur entrée sur le marché du travail. Ils sont aussi en première ligne sur le front de la précarité : 35% des 15-29 ans ont un contrat temporaire dont la fonction de tremplin vers l'emploi stable s'émousse. Plan de lutte contre le décrochage scolaire, plan « 500 000 » entrées en formation, extension de la Garantie Jeunes... si ces mesures visent à répondre aux difficultés spécifiques d'insertion des jeunes, les acteurs de terrain déplorent la complexité et l'instabilité des dispositifs d'aide. Voici quelques-uns des constats dressés par **le rapport de diagnostic issu de la concertation en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes**, pilotée par France Stratégie et la Dares, rapport remis à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le 24 janvier 2017.

Paradoxe : si globalement les jeunes sont davantage touchés par le chômage, dans le même temps, plus de 7 apprentis sur 10 sont en emploi quelques mois après la fin de leur formation. On mesure donc bien tout l'intérêt d'une montée en charge de



45%

●
C'est la proportion de jeunes débutants qui n'ont pas été formés pour le travail qu'ils occupent

Source : Insee 2011



MORAD BEN MEZIAN

Expert au département
Travail, emploi, compétences

~

Après des études de mathématiques appliquées et d'économie, il s'est spécialisé dans l'analyse du marché du travail et de l'impact de la formation dans l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

l'apprentissage, et ce d'autant plus que la France a visiblement des marges de progression: «seuls 7% des jeunes [Français] sont en apprentissage [quand] tous les pays qui ont vaincu le chômage de masse affichent un taux de 15%, voire 20%», a déploré Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, lors du lancement de la **concertation sur la réforme de l'apprentissage** le 10 novembre 2017. Un exercice ambitieux piloté par Sylvie Brunet avec l'appui de Morad Ben Mezian. France Stratégie a notamment animé le groupe de travail en charge de la question du rapprochement entre attentes des apprentis et besoins des entreprises.

« Je crois profondément que l'apprentissage et plus largement l'alternance pour les jeunes sont une véritable voie d'excellence, non seulement vers un métier, mais aussi pour l'acquisition de savoirs fondamentaux »

— Sylvie Brunet

présidente de la section travail et emploi du CESE, en charge du pilotage de la concertation sur la réforme de l'apprentissage, dans un entretien accordé au site de France Stratégie

LES FUTURS DU TRAVAIL : TOUS NOS TRAVAUX

PUBLICATIONS

Rapports

- L'insertion professionnelle des jeunes, rapporteurs : Marine Boisson-Cohen, Hélène Garner et Philippe Zamora, janvier
- Compétences transférables et transversales : quels outils de repérage, de reconnaissance et de valorisation pour les individus et les entreprises ?, Réseau Emplois Compétences, avril
- Vision prospective partagée des emplois et des compétences : la filière numérique, rapporteurs : Sandrine Aboubadra-Pauly, Marième Diagne, Nicolas Le Ru, Damien Brochier, Joachim Haas, juin
- Prospective régionale et sectorielle de l'emploi. Quelles méthodes, quels horizons et quelles sources ?, rapporteurs : Sandrine Aboubadra-Pauly, Marième Diagne et Nicolas Le Ru, juillet
- Renforcer la capacité des entreprises à recruter, rapporteur : Morad Ben Mezian, août
- Bilan et perspectives, rapport d'activité du Réseau Emplois Compétences 2015-2017, Sandrine Aboubadra-Pauly et Marième Diagne, octobre

Note d'analyse

- Salarié ou indépendant : une question de métiers ?, Cécile Jolly et Jean Flamand, n° 60, septembre

Notes de synthèse

- Le travail en 2030 : ce que nous annoncent les mutations dans l'organisation du travail, Salima Benhamou, avril
- Dialogue social et protection sociale dans l'économie des plateformes : enjeux et pistes d'action, Odile Chagny, Cécile Jolly, Antoine Naboulet, Nicolas Amar et Louis-Charles Viossat, novembre

- Mutations digitales et dialogue social, Cécile Jolly et Antoine Naboulet, novembre

Document de travail

- Imaginer l'avenir du travail - Quatre types d'organisation du travail à l'horizon 2030, Salima Benhamou, avril

Mise de jeu

- Comment mieux protéger les actifs du risque de perte ou d'insuffisance de revenus ?, Vanessa Wisnia-Weill et Emmanuelle Prouet, mai

Points de vue

- Améliorer la connaissance du marché du travail, Jean Flamand, avril
- Les entreprises ont un rôle à jouer dans la réussite des plans de formation, Morad Ben Mezian, octobre

In English

- Cybertariat : The Digital Economy's underbelly, Richard Venturi, April
- Spending while liberalizing: Boosting reforms through fiscal stimulus, Richard Venturi, April
- The reform agenda France needs, Richard Venturi, May
- Projecting the jobs and kills of tomorrow: Developments in occupational outlooks, Richard Venturi, May
- Flexibility on the rise among France's self-employed and salaried workers, Richard Venturi, October
- France struggles to attract foreign workers, Richard Venturi, November

2017-2027

Actions critiques

- La transition lycée-enseignement supérieur, Daniel Agacinski et Mohamed Harfi, janvier
- Quelle politique du temps de travail ?, Amandine Brun-Schammé et Fabrice Lengart, janvier

- Élaborer une stratégie nationale de compétences, Mohamed ben Mezian, Hélène Garner et Antoine Naboulet, février

ÉVÈNEMENTS

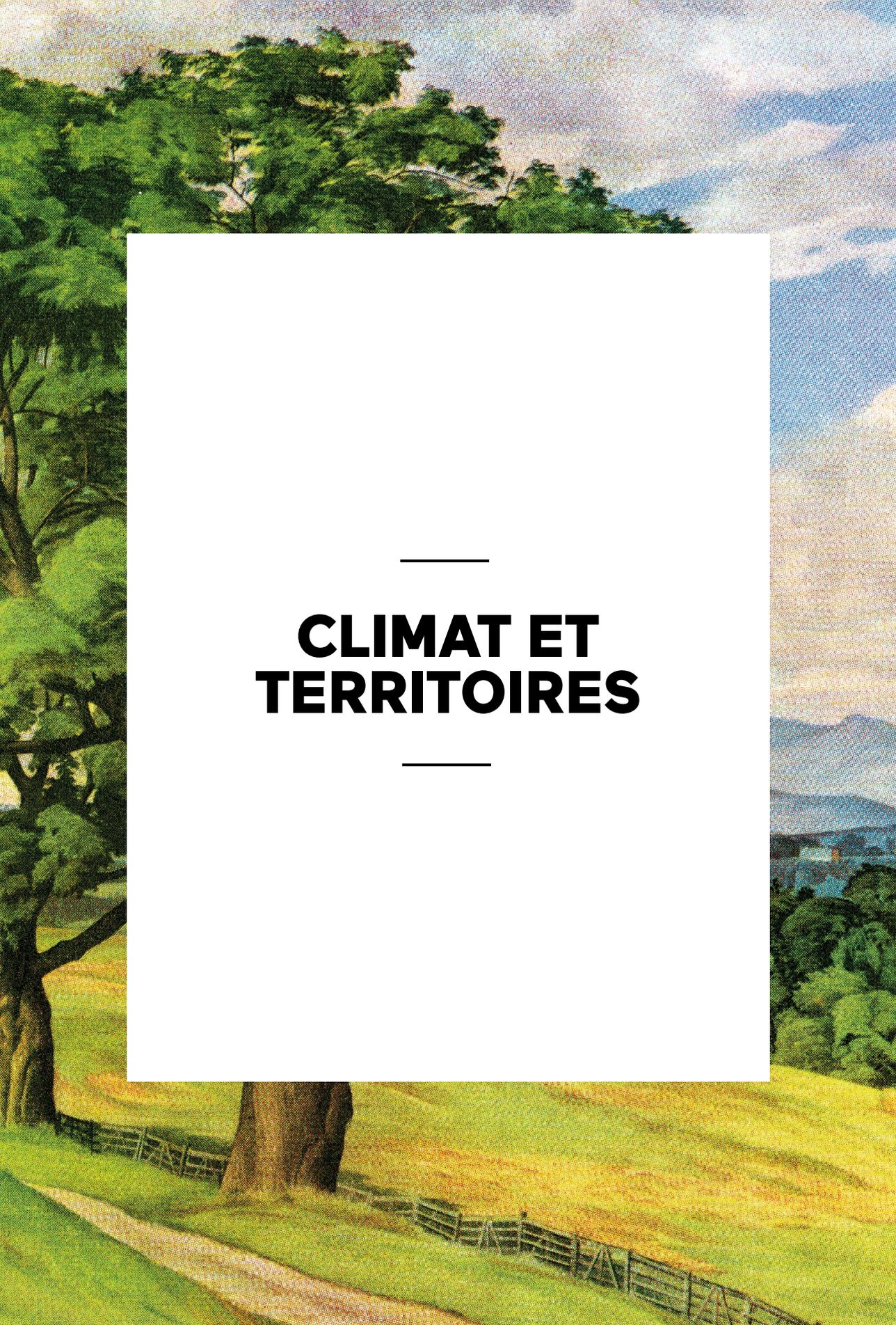
- La diversité des formes d'emploi, 17 mars
- Comment mieux protéger les actifs du risque de perte ou d'insuffisance de revenus ?, 23 mai
- Journée nationale du Réseau Emplois Compétences, 22 juin
- Vision prospective partagée des emplois et des compétences pour la filière Valorisation industrielle des déchets, 26 septembre
- Le marché du travail allemand : quels défis ?, 22 novembre

Partenariats

- Quelles évolutions pour le prochain exercice français de prospective des métiers ? avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, 28 mars
- Que faire pour améliorer le dialogue et la protection sociale des travailleurs des plateformes ? avec Sharers & Workers et l'Inspection générale des affaires sociales, 5 juillet
- Le travail au 21^e siècle, avec l'Ambassade du Royaume-Uni, 24 novembre
- Les frontières du salariat, avec les Journées de l'économie, 8 novembre
- Le recrutement des travailleurs immigrés : l'exemple français, avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, 20 novembre

Webconférence

- Emploi : faut-il avoir peur des robots ?, Nicolas Le Ru, 7 mars



—

CLIMAT ET TERRITOIRES

—

La lutte contre le réchauffement climatique emprunte des chemins d'action à tous les échelons : de la finance verte au niveau mondial aux contrats de transition écologique dans les territoires en passant par la conversion à l'intelligence connectée dans les métropoles devenues Smart Cities.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Si l'Accord de Paris a constitué un moment fondateur pour la mobilisation contre le changement climatique, les promesses faites par les pays signataires semblent aujourd'hui très insuffisantes pour atteindre l'objectif ambitieux consistant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C.

Un chiffre pour s'en convaincre: les experts de la commission Stern-Stiglitz préconisent un prix plancher du carbone de l'ordre de 30 euros la tonne de CO₂ pour entraîner la transition vers des modes de production moins polluants; or la moyenne observée cette année sur le marché européen est de 5,5 euros. Un écart qui entame la crédibilité de tels dispositifs sur le long terme, constate Marie Dégremont qui suggère que l'État mette en place des certificats carbone, dont le volume correspondrait aux réductions d'émissions obtenues par des **investissements bas carbone** par rapport à un scénario de référence.

Un coup d'œil outre-Rhin permet encore de mesurer la difficulté qu'il y a, dans le domaine énergétique, à traduire nos ambitions en réalisations. **L'Allemagne est en passe de manquer les objectifs qu'elle s'était fixés en 2011 dans sa transition énergétique.** L'abandon du nucléaire et des énergies fossiles, la montée en charge des énergies renouvelables et le développement de la mobilité électrique paraissent alors accessibles à un coût raisonnable. Bilan, dressé par Étienne Beeker: l'Allemagne produit aujourd'hui un tiers de son électricité grâce aux énergies renouvelables mais son prix pour les petits consommateurs a plus que doublé entre 2000 et 2013. Surtout, le pays continue de recourir



MARIE DÉGREMONT

Experte au département Développement durable et numérique

~

Politiste, diplômée de Sciences Po Paris, elle est spécialiste des questions de transition énergétique et de décentralisation. Ses recherches portent sur la prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans les politiques publiques.

« Alors que la transformation des systèmes productifs reste au mieux balbutiante, [et] tandis que les collectivités territoriales et les entreprises multiplient les initiatives marquantes, il relève de la responsabilité des États de fixer un cadre clair, stable et incitatif. »

— Marie Dégremont
experte au département Développement durable et numérique



500 g/kWh

C'est la part carbonée du mix électrique allemand, contre **80 g/kWh** pour la France

Source: RTE et BMWi (Bundesministerium für Wirtschaft und Energie)



JINCHENG NI

Expert au département Développement durable et numérique

Économiste, ancien élève de l'École d'économie de Toulouse et de l'ENSAE, ses travaux portent principalement sur le calcul socioéconomique des investissements publics, les différents types de transitions et l'économie chinoise.

largement au charbon ce qui en fait un des pays d'Europe les plus émetteurs en CO₂ par habitant.

La situation serait-elle sans espoir? Loin de là. Des leviers existent pour accélérer la baisse de nos consommations d'hydrocarbures. À commencer par baisser *le coût moyen du capital* pour investir dans la transition (bâtiments, infrastructures de transport, parc roulant, processus industriels...). Le financement de ces investissements dépend en effet de ce coût moyen du capital, appelé aussi «taux d'actualisation» – l'actualisation consistant à ramener à une date unique des grandeurs monétaires qui s'échelonnent dans le temps. Un exercice central auquel France Stratégie, avec le Commissariat général à l'investissement et le Conseil général de l'environnement et du développement durable, a consacré **le sixième colloque sur l'évaluation socioéconomique des investissements publics** ainsi qu'un guide auquel Jincheng Ni a contribué.

Autre levier: la finance verte. Thème clé de l'agenda climatique, la construction d'un système financier durable – notamment via l'information sur le contenu carbone des portefeuilles et l'émission «d'obligations vertes» – était au cœur des débats du séminaire organisé par France Stratégie avec la Chaire Énergie et Prospérité, à la veille du sommet de Paris sur la finance verte du 12 décembre 2017. L'occasion de faire dialoguer les acteurs clés de l'industrie financière, du monde académique et de l'administration sur **le lien entre politique climatique et régulation financière**.

LES TERRITOIRES EN PREMIÈRE LIGNE

Ville «100% renouvelable», neutre en carbone, territoires à énergie positive, les collectivités innovent. Relativement récente au regard de «l'histoire» de la lutte contre le changement climatique, l'implication des territoires est désormais accompagnée par des évolutions législatives et réglementaires, des lois MAPTAM et NOTRe aux nouveaux «contrats de transition écologique». Des dispositions que les territoires s'approprient diversement tandis que continuent de se multiplier les engagements volontaires, plus ou moins coordonnés avec les dispositifs nationaux. Cette diversité constitue un bon terrain d'étude des **facteurs de réussite des politiques de transition énergétique à l'échelon des territoires**.

« En matière de transition écologique, au niveau local, on est passé d'une logique d'appel d'offres à une logique de contrat qui s'appuie davantage sur les initiatives des territoires. »

— Bérengère Mesqui

directrice du département Développement durable et numérique

Et si l'un de ces facteurs était la connexion? Passée de l'utopie urbaine à une réalité rendue possible par les progrès de l'intelligence artificielle et la multiplication des objets connectés (du lampadaire au compteur électrique), la ville intelligente s'installe dans notre quotidien citoyen, à mesure que villes et métropoles investissent dans l'optimisation de la gestion de leurs flux de ressources, notamment énergétiques. En 2050, deux tiers de la population mondiale vivra en milieu urbain, d'où **l'intérêt, voire la nécessité, pour les villes de s'engager dans « la révolution » Smart City**. Pour autant, entre enjeux environnementaux et citoyens, exigences de rentabilité et cyber-risques, les contours et les potentialités de la ville intelligente restent à définir. Un vaste chantier auquel France Stratégie a consacré un cycle d'ateliers-débats et d'auditions, bientôt enrichi d'un rapport.

DES ENJEUX DE CRÉATION D'EMPLOIS

Si les territoires s'engagent en faveur du développement durable, c'est aussi parce que ces actions portent des enjeux forts en termes d'emploi. Une double problématique qui n'a pas échappé au **Club de prospective territoriale**. Parmi les cinq séances qu'il a consacrées à son cycle « Emploi et territoires », une était entièrement dédiée au **potentiel de création d'emplois lié à la transition écologique**. L'occasion notamment de discuter « le cas » de la

région Île-de-France: à moyen terme le verdissement de son économie pourrait générer 246 000 emplois soit quatre fois plus que ce que représente aujourd'hui le secteur automobile. À plus long terme, dans la région francilienne comme dans d'autres, les créations d'emplois locales sont essentiellement attendues dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du tri des

« Le mouvement de métropolisation devrait se poursuivre... les grandes aires urbaines pourraient capter l'essentiel des créations d'emplois. L'enjeu est de savoir si cette dynamique des métropoles est susceptible d'irriguer les territoires avoisinants. »

— Frédéric Lainé

expert au département Travail, emploi, compétences



x2

●
**Le salaire net horaire
moyen varie du simple
au double entre les zones
d'emploi de Paris
et de Saint-Flour
dans le Cantal**

Source: Insee – DADS 2012

déchets et des nouvelles formes de mobilité. Des gisements qui intéressent au premier chef les territoires investis dans des politiques tournées vers la promotion du modèle de l'entreprise dite responsable.

Penser l'emploi à l'échelle régionale et locale est d'autant plus nécessaire que **les territoires sont inégaux face à l'emploi**. Les métropoles créent et concentrent plus d'emplois et plus de métiers d'avenir que les petites aires urbaines. Une tendance relativement nouvelle. L'essor du salariat au XX^e siècle avait en effet dépeuplé les campagnes mais pour profiter à toutes les villes, petites et grandes. La métropolisation du XXI^e siècle, en revanche, pourrait bien vider les « petites » villes... sauf à ce que la création de richesses des métropoles vienne irriguer les territoires périphériques. Cette « fracture territoriale », Paul Charruau et Anne Épaulard la mesurent également dans **les écarts de salaire entre les territoires**. Largement attribués aux effets « de composition et de densité » de l'activité économique, ces écarts tiennent en réalité aussi, ont montré les deux experts, à la concentration de personnes très diplômées dans les zones d'emploi considérées.

CLIMAT ET TERRITOIRES: TOUS NOS TRAVAUX

PUBLICATIONS

Notes d'analyse

- [Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?](#), Frédéric Lainé, n° 53, février
- [D'où viennent les écarts de salaire entre les territoires ?](#), Paul Charruau et Anne Épaulard, n° 55, mai
- [Perspectives de développement des autocars](#), Christine Raynard et Jincheng Ni, n° 58, juillet
- [Transition énergétique allemande : la fin des ambitions ?](#), Étienne Beeker, n° 59, août
- [Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants](#), Cécile Altaber et Boris Le Hir, n° 64, novembre

Document de travail

- [Disparités spatiales de salaire et externalités de capital humain](#), Paul Charruau et Anne Épaulard, mai

Points de vue

- [Combattre la « post-vérité climatique »](#), Dominique Auverlot, mars
- [Des corridors de valeur carbone pour faire quoi ?](#), Baptiste Perrissin Fabert, juin
- [Les conséquences du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris](#), Dominique Auverlot, juin
- [Accélérer la transition écologique des systèmes alimentaires pour concilier impératif environnemental, attentes sociétales et opportunité économique](#), Julien Fosse, novembre
- [Sécuriser les investissements bas-carbone : un enjeu essentiel pour atteindre nos objectifs climatiques](#), Marie Dégremont, décembre

- [La COP23 sous présidence fidjienne. Attention danger](#), Dominique Auverlot, décembre

In English

- [Metropolises of the Future](#), Richard Venturi, June
- [Towards a low-carbon economy - Better energy, greater prosperity](#), Richard Venturi, September
- [Running out of steam: Taking stock of Germany's Energiewende](#), Richard Venturi, September
- [Towards a less ambitious energy transition for Germany](#), Étienne Beeker, November
- [Ensuring the profitability of long-term investments: A critical issue in reaching the Paris Agreement climate goals](#), Marie Dégremont, December
- [Danger to planet stressed as Fiji presides over COP23](#), Dominique Auverlot, December

2017 – 2027

Actions critiques

- [Énergie centralisée ou décentralisée ?](#), Étienne Beeker, janvier

ÉVÉNEMENTS

- [Quelle prospective des emplois dans les territoires ?](#), 2 mars
- [Système financier et transition énergétique : quelle stratégie pour la finance verte ?](#), 11 octobre

Cycles

- [Emploi et territoires](#)
 - [Évolutions de l'emploi et offre de formation dans les territoires](#), 30 mars
- [Smart Cities](#)
 - [Gouvernance, démocratie participative et « design thinking »](#), 24 janvier
 - [Technologies et usages : quelles acceptations sociales pour les Smart Cities ?](#), 7 février
 - [Quels sont les enjeux de vie privée et les impacts des cyber-risques dans une Smart City ?](#), 7 mars
 - [Coûts d'investissements et financement de la Smart City](#), 11 avril
 - [Smart Cities : initiatives internationales](#), 13 juin
 - [Les enjeux juridiques et la justice dans la Smart City](#), 4 juillet

Partenariat

- [L'avenir des obligations vertes](#), avec l'Institute for Climate Economics de la Caisse des dépôts, la Banque européenne d'investissement, le Fonds mondial pour la nature et le Climate Bonds Initiative, 15 juin

Webconférence

- [Quels sont les ingrédients d'une transition énergétique réussie à l'échelle des territoires ?](#), Marie Dégremont et Bérengère Mesqui, 31 octobre

**ÉVALUER
L'ACTION
PUBLIQUE,
UN ENJEU
DÉMOCRATIQUE**

L'évaluation de l'action publique a constitué un axe de travail majeur en 2017. Une place de choix qui répond à l'enjeu démocratique: une politique publique légitime est celle qui rend compte de son efficacité.

ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION PUBLIQUE

Évaluer nos politiques publiques ne répond pas seulement à un impératif budgétaire. Il s'agit surtout d'améliorer l'efficacité de l'intervention publique. D'où la nécessité d'une analyse rigoureuse et plurielle de ce qui fonctionne et de ce qui pourrait mieux fonctionner.

C'est typiquement la démarche adoptée par Clément Dherbécourt et Nicolas Le Ru lorsqu'ils constatent des écarts de dotation en personnels pas toujours cohérents avec **la politique d'éducation prioritaire**, certains collèges hors dispositif ayant un taux d'encadrement des élèves supérieur à celui d'établissements classés en REP+. Un constat qui a amené les deux auteurs à préconiser de réviser régulièrement la sectorisation des collèges pour lever les « effets d'inertie » identifiés comme responsables de ces écarts.

La même démarche d'évaluation a conduit Catherine Collombet, Gautier Maigne et Bruno Palier à questionner le (grand) écart français entre **objectifs et réalisation en matière de création de places en crèche**. Constatant que l'Allemagne, qui accusait un retard important dans l'accueil collectif des jeunes enfants, avait « dépassé » la France qui lui servait de modèle il y a dix ans, les trois auteurs ont pu analyser, par comparaison, les raisons du recul français et préconiser « qu'une compétence obligatoire en matière d'accueil du jeune enfant soit identifiée et confiée à un acteur doté des moyens juridiques et financiers [pour] tenir [les] objectifs fixés ».

Même méthodologie, autre domaine: l'innovation. La France compte aujourd'hui 71 pôles de compétitivité. Créés en 2005, ces clusters à la française avaient pour objectif de dynamiser l'innovation et de renforcer l'industrie en stimulant les dépenses de R & D. Haithem Ben Hassine et Claude Mathieu ont pu démontrer que **l'appartenance à un pôle de compétitivité a bien entraîné un surcroît d'investissement en R & D**



**6 postes
/100 élèves**

C'est l'écart de dotation observé parmi les collèges urbains en REP+ entre les 10% des établissements les mieux lotis et les 10% les moins pourvus

Source: France Stratégie, d'après données SIASP (Insee) et effectifs d'élèves



ROZENN DESPLATZ

Experte au département
Économie

~

Docteure en économie,
passée notamment par
la Direction générale
du Trésor, le Conseil
d'orientation pour l'emploi
et la Dares, ses missions
à France Stratégie portent
sur l'évaluation des
politiques publiques,
et le suivi et l'évaluation
du CICE.

« Évaluer, c'est vérifier si la
politique a atteint les objectifs
assignés et en administrer
la preuve pour lui permettre
d'évoluer au bénéfice de tous. »

— Rozenn Desplatz
experte au département Économie

autofinancée à partir de 2009. La promesse a donc été tenue même si cet « effet de levier significatif » – jamais démontré jusqu'ici – ne se traduit pas (encore) par des performances supérieures en termes de valeur ajoutée, de chiffre d'affaires ou d'emploi.

ACCOMPAGNER LES RÉFORMES EN COURS

Suivant l'adage « mieux vaut prévenir que guérir », la loi peut expressément prévoir l'évaluation d'une réforme dès son lancement. C'est en l'espèce le cas pour **l'évaluation des dispositions adoptées par ordonnances dans le cadre de la réforme du droit du travail** confiée à un comité indépendant piloté par France Stratégie. Avantage de l'anticipation : elle permet de dégager en amont les questions pertinentes pour l'évaluation et de les mettre en débat avec les acteurs de la société civile.

Autre mission d'accompagnement des réformes en cours : CAP22. Petit nom pour une réforme qui s'annonce ambitieuse, le Comité Action Publique 2022 réunit économistes, élus et personnalités qualifiées avec pour feuille de route de mener une revue générale des dépenses et des missions des administrations publiques. Là aussi, France Stratégie s'est vu confier un rôle d'appui méthodologique.

AMÉLIORER ET DIFFUSER « LA CULTURE » DE L'ÉVALUATION

Que ce soit par manque d'outils pratiques ou par défaut d'acculturation, on évalue encore trop peu ou mal les effets produits par une intervention publique sur les personnes cibles. Bilan : des dispositifs qui mériteraient

d'être généralisés après expérimentation ne le sont pas et inversement, certaines « fausses bonnes idées » perdurent. Pour renverser la tendance et parvenir à ce que l'action publique soit systématiquement « informée par la preuve », France Stratégie a lancé **un cycle de séminaires sur l'évaluation d'impact des politiques publiques**, en partenariat avec différents laboratoires de recherche et institutions. Choix des méthodes, accès aux données, portée des résultats... la première séance a déjà réuni plus de 350 praticiens!

Un intérêt pour les questions méthodologiques que confirment les motivations des délégations étrangères accueillies par France Stratégie tout au long de cette année, notamment celle composée d'experts du *Korea Institute of Public Administration* et du *Korea Institute of Public Finance* expressément venus pour « mieux comprendre l'organisation de l'évaluation des politiques publiques en France ».

L'échange de bonnes pratiques est à double sens. Pointant les défauts de capitalisation et d'essaimage de l'expérimentation sociale en France, une étude pilotée par Marine Boisson-Cohen suggère que **les What Works Centres britanniques** pourraient bien montrer la voie vers un modèle d'action publique efficace fondée sur la preuve. Arthur Heim a, quant à lui, proposé une méthode d'estimation du **rendement de l'investissement social** basée sur les analyses coûts-bénéfices des politiques éducatives et préscolaires menées par le *Washington State Institute for Public Policy*.

RELÉGITIMER LA PAROLE DE L'EXPERT

Le cœur de métier de France Stratégie: l'expertise, et l'une de ses missions: l'évaluation de l'action publique, la placent résolument dans le rôle du « tiers de confiance », comme le nomment Daniel Agacinski et Fabrice Lengart qui montrent **comment l'évaluation (concertée) des politiques publiques contribue à la vie démocratique**. Une confiance mise à mal à l'ère, si ce n'est de « la post-vérité », du moins de l'horizontalité.

D'où la question, délibérément provocante: **Paroles d'experts, pour quoi faire?** qu'ont choisi de poser Daniel Agacinski, Virginie Gimbert et Beligh Nabli, pour ouvrir un cycle de séminaires consacré à l'examen des ressorts de la défiance envers l'expertise. Objectif: discerner dans quelle mesure les experts font bien l'objet d'une défiance propre à leur rôle, et non d'un discrédit plus général touchant la parole institutionnelle, et poser les bases d'une production plus transparente et d'une circulation plus large des savoirs dans l'espace public, à même de re-légitimer cette parole.

« L'analyse des interactions entre producteurs, relais et destinataires de l'expertise doit permettre de réfléchir aux conditions dans lesquelles le débat et la décision publics pourraient être nourris et éclairés par un savoir mieux partagé. »

— Daniel Agacinski
expert au département Société et politiques sociales



ARTHUR HEIM

Expert au département
Société et politiques
sociales

~
Arthur Heim est diplômé
de l'école d'économie de
Paris en politique publique
et développement.
Il travaille depuis 2016 sur
les enjeux d'investissement
social, d'éducation, sur les
méthodes d'évaluation et de
calcul économique.

ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE, UN ENJEU DÉMOCRATIQUE: TOUS NOS TRAVAUX

PUBLICATIONS

Rapports

- Document complémentaire au Rapport 2016, Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, président : Michel Yahiel, coordinateur : Fabrice Lenglard, rapporteurs : Amandine Brun-Schammé, Rozenn Desplatz et Antoine Naboulet, mars
- Mission de préfiguration de la Commission de refondation du code du travail, Michel Yahiel, Emmanuelle Prouet, Antoine Naboulet et Hélène Garner, mai
- Les exonérations générales de cotisations, Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et des engagements, juillet
- Rapport 2017 du Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, président : Michel Yahiel, coordinateur : Fabrice Lenglard, rapporteurs : Amandine Brun-Schammé, Rozenn Desplatz et Antoine Naboulet, octobre
- L'investissement social, quelle stratégie pour la France ?, Cyprien Avenel, Marine Boisson-Cohen, Sandrine Dauphin, Nicolas Duvoux, Christophe Fourel, Manon Jullien, Bruno Palier, La Documentation française, décembre

Notes d'analyse

- Peut-on estimer le rendement de l'investissement social ?, Arthur Heim et Caisse nationale des allocations familiales, n° 52, janvier

- Places en crèche : pourquoi l'Allemagne fait mieux que la France depuis dix ans ?, Catherine Collombet, Gautier Maigne et Bruno Palier, n° 56, mai
- Élèves, professeurs et personnels des collèges publics sont-ils équitablement répartis ?, Clément Dherbécourt et Nicolas Le Ru, n° 61, septembre

Note de synthèse

- Comment la France se compare-t-elle en matière d'emploi public ?, Flore Deschard et Marie-Françoise Le Guilly, décembre

Documents de travail

- Comment estimer le rendement de l'investissement social ?, Arthur Heim, janvier
- Évaluation de la politique des pôles de compétitivité : la fin d'une malédiction ?, Haithem Ben Hassine et Claude Mathieu, février
- Avis de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation sur la politique des pôles de compétitivité, président : Michel Yahiel, rapporteurs : Mohamed Harfi et Rémi Lallement, février
- Les déterminants de long terme des dépenses de santé en France, Pierre-Yves Cusset, juin
- L'effet du préfinancement du CICE sur la défaillance des entreprises, Haithem Ben Hassine et Claude Mathieu, septembre
- Le préfinancement du CICE et ses effets sur l'emploi : une évaluation ex post, Haithem Ben Hassine et Claude Mathieu, octobre

- Des écarts de dotation entre collèges publics par académie, Clément Dherbécourt et Nicolas Le Ru, décembre
- Tableau de bord de l'emploi public, Flore Deschard et Marie-Françoise Le Guilly, décembre

Points de vue

- Le coût économique des discriminations, Christel Gilles, février
- Le gouvernement ouvert, une réponse aux dérives de la démocratie ?, Julia Charrié et Lucien Dornier, février
- L'expert, ce mal-aimé ?, Bélih Nabli et Daniel Agacinski, juin
- Besoin de Plan ?, Michel Yahiel, juillet
- Comment l'évaluation des politiques publiques contribue-t-elle à la vie démocratique ?, Fabrice Lenglard et Daniel Agacinski, septembre

Guides

- Projets de déploiement du très haut débit : méthode d'évaluation socioéconomique – Un guide à l'usage des décideurs et praticiens, Lionel Janin et Jincheng Ni, juillet
- Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics, France Stratégie et Direction générale du Trésor, décembre

Actes de colloque

- La sélection des projets d'investissement public, actes du colloque organisé avec le Conseil général à l'investissement et le Conseil général de l'environnement et du développement durable, mars

In English

- [France's business clusters found to pay off](#), Richard Venturi, February
- [The discount rate in the evaluation of public investment project](#), Richard Venturi, June
- [Better but not good enough - The OECD surveys France](#), Richard Venturi, September

ÉVÉNEMENTS

- [La transformation numérique de l'école en Estonie et en France](#), 5 mai

Cycles

- Dîners de France Stratégie
 - Que nous apprennent les résultats de l'élection présidentielle de 2017 ? 7^e dîner, 7 juin
- Parole d'experts : pour quoi faire ?
 - [Séance introductive](#), 30 mai
 - [Comment l'action publique mobilise-t-elle l'expertise ?](#), 3 juillet
 - [L'expertise au prisme des sciences sociales : quels enseignements pour comprendre les enjeux actuels ?](#), 12 septembre
 - [Usages et mésusages des politiques de l'expertise](#), 17 octobre
 - [L'expertise dans le champ médiatique : une chaîne de défiance continue ?](#), 6 novembre
 - [Expertise en santé : la défiance, un mal nécessaire ?](#), 29 novembre
- Évaluation d'impact des politiques publiques
 - [Comment évaluer ?](#), 17 novembre

Partenariats

- [Séance finale « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? »](#), avec la Caisse nationale des allocations familiale, la Direction générale de la cohésion sociale, le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques et la Fondation Apprentis d'Auteuil, 26 janvier
- [Comité Action Publique 2022](#), avec la Direction interministérielle de la transformation publique et la Direction du Budget, d'octobre 2017 à mars 2018
- [What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ?](#), avec l'Agence nouvelle des solidarités actives, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, le Commissariat général à l'égalité des territoires, Santé publique France, la Caisse nationale des allocations familiales et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, 23 mars
- [Installation du Comité d'évaluation des ordonnances Travail](#), avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques et la Direction générale du travail, 16 novembre

- Cycle de colloques sur l'évaluation socioéconomique des investissements publics, avec le Commissariat général à l'investissement et le Conseil général de l'environnement et du développement durable
 - [Le taux d'actualisation dans la sélection des projets d'investissement public](#), 29 mars
 - [La pratique de l'évaluation socioéconomique des investissements publics](#), 20 septembre
- [Fiscalité et patrimoine : préférences, réformes et études d'impact](#), avec l'Observatoire français des conjonctures économiques, 5 décembre

Webconférences

- [Une société à réunifier](#), Daniel Agacinski et Gilles Bon-Maury, 24 janvier
- [Discriminations à l'emploi : quel coût économique pour la France ?](#), Clément Dherbécourt et Jean Flamand, 1^{er} juin
- [Élèves, professeurs et personnels des collèges publics sont-ils équitablement répartis ?](#), Clément Dherbécourt et Nicolas Le Ru, 12 décembre

LA PLATEFORME RSE

LES ORGANISMES EN RÉSEAU

LE CEPII

LE CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

**LE CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES**

**LE CONSEIL D'ORIENTATION
POUR L'EMPLOI**

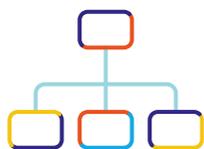
**LE HAUT CONSEIL POUR L'AVENIR
DE L'ASSURANCE MALADIE**

**LE HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE,
DE L'ENFANCE ET DE L'ÂGE**

**LE HAUT CONSEIL DU FINANCEMENT
DE LA PROTECTION SOCIALE**



La Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions. Elle réunit depuis 2013 un large éventail de parties prenantes: entreprises, partenaires sociaux, organisations de la société civile, réseaux d'acteurs, chercheurs et institutions publiques.



50

organisations
sont membres de
la Plateforme RSE

Le travail de l'année 2017 de la Plateforme RSE a été principalement rythmé par trois groupes de travail thématiques: «Relations responsables entre donneurs d'ordre et fournisseurs», «RSE et environnement» et «RSE et territoires».

**RELATIONS RESPONSABLES ENTRE
DONNEURS D'ORDRE ET FOURNISSEURS**

L'augmentation de la sous-traitance, la multiplication des lieux de production et l'existence d'incidents parfois dramatiques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ont conduit à l'émergence de la question des mesures de vigilance que mettent en œuvre les entreprises. Dans ce contexte, le Premier ministre a demandé à la Plateforme RSE de contribuer à la définition et à l'élaboration du contenu de ces mesures de vigilance. Lancé en 2016, un groupe de travail a été mobilisé pour répondre à cette saisine dont l'avis a été adopté à l'unanimité en assemblée plénière en juillet 2017.

« L'entreprise n'est pas simplement sur les marchés financiers, elle est aussi en société, c'est-à-dire qu'elle contribue au bon fonctionnement de la société, tout comme elle lui est redevable. »

— **Hélène Valade**
présidente de la Plateforme RSE,
colloque «RSE, place de l'entreprise dans la société.
Quels engagements de la France?»,
organisé le 6 avril 2017 au Palais d'Iéna.

RSE ET ENVIRONNEMENT

Un groupe de travail lancé en juillet 2016 s'est penché sur la place de l'environnement dans les démarches RSE. Les axes de travail ont porté sur l'économie circulaire, en tant que voie d'avenir pour la protection de l'environnement et les questions de dialogue environnemental et de responsabilité environnementale, dans ses dimensions de prévention et de réparation du préjudice écologique, dans l'entreprise et au sein de sa chaîne de valeur. Ces travaux déboucheront sur un rapport qui devrait être adopté en juillet 2018.

RSE ET TERRITOIRES

Comment caractériser les liens et les enjeux entre entreprises et territoires? Comment évaluer les impacts territoriaux de l'activité de l'entreprise? Quelles politiques territoriales pour soutenir les entreprises dans une démarche responsable? Ce groupe de travail lancé début 2017 travaille actuellement sur ces questions complexes d'ancrage et d'impacts territoriaux dans l'optique d'élaborer un diagnostic et des recommandations adressées aux différentes parties prenantes.

Pour étayer son analyse et formuler des propositions, ce groupe de travail va également suivre une expérimentation sur les labels RSE sectoriels. Un appel à candidatures a été lancé en juillet 2017 pour sélectionner les fédérations professionnelles sectorielles qui prendront part à cette expérimentation.

Retrouvez l'actualité de la Plateforme RSE sur strategie.gouv.fr/chantiers/plateforme-rse et sur Twitter @PlateformeRSE



300

recommandations
ont été formulées par
la Plateforme RSE depuis
son installation en 2013



29

réunions de travail
en 2017 lors desquelles
ont été auditionnés des
experts, entrepreneurs,
responsables d'entreprise,
chercheurs, représentants
d'ONG, de syndicats pour
enrichir les travaux
de la Plateforme RSE



Le CEPII s'efforce d'éclairer les enjeux d'économie internationale en produisant des études, en menant des travaux de recherche approfondie, en organisant de nombreux séminaires et conférences. Cette activité alimente les décisions des politiques et les débats publics et rencontre un large écho : près de 900 000 pages vues sur le site, plus de 270 000 visites, et 140 000 téléchargements (chiffres Xiti).

52

●
séminaires
et conférences

COMMERCE INTERNATIONAL

Les travaux du CEPII dans le champ du commerce international ont principalement porté sur l'activité des entreprises multinationales et l'analyse des chaînes internationales de valeur, sur l'impact du commerce international sur les économies domestiques et notamment les marchés du travail, ainsi que sur l'évolution de la nature des échanges de biens et de services.



350

●
publications

POLITIQUES COMMERCIALES

L'actualité internationale a amené le Centre à évaluer les conséquences commerciales du Brexit et à approfondir son analyse des mesures anti-dumping. L'analyse des questions de gouvernance internationale s'est en outre étendue aux relations entre politique climatique et politique commerciale. Une maquette de l'économie mondiale, centrée sur les nouveaux développements de la théorie du commerce international en concurrence imparfaite, a été finalisée.



270 000

visites sur le site internet,
avec plus de
900 000 pages vues



140 000

téléchargements

MACROÉCONOMIE ET FINANCE INTERNATIONALE

Les travaux en macroéconomie et finance internationale se sont structurés autour du thème général du cycle financier international. Le Centre a notamment produit des analyses permettant d'éclairer les implications économiques et financières qu'aurait une sortie de la France de la zone euro, et constitué une nouvelle base de données historique sur les taux de change réels effectifs et d'équilibre de plus de 180 pays. Les recherches ont également porté sur les prix des matières premières, les déséquilibres courants dans la zone euro, la mesure du multiplicateur fiscal et les paradis fiscaux.

MIGRATIONS INTERNATIONALES

À propos des migrations internationales, le CEPII a produit une évaluation détaillée des conséquences du flux de rapatriés en France dans les années 1960. Il a également analysé les dispositions relatives à la mobilité des personnes dans les accords commerciaux, ainsi que l'impact de la diversité sur l'exportation de biens culturels, et le lien entre commerce, investissement direct étranger et migrations. Des travaux antérieurs sur l'impact budgétaire de l'immigration ont été approfondis. Enfin, une analyse de la « fuite des cerveaux » des pays d'origine a été publiée.

Vous pouvez retrouver notre propre rapport d'activité sur le site internet du CEPII.

Suivez l'actualité du CEPII sur www.cepii.fr et sur Twitter @CEPII_Paris

PUBLICATIONS

- **Retrait des États-Unis de l'Accord de Paris : le relais encourageant des initiatives locales**
La Lettre du CEPII, n° 380, septembre 2017
Cecilia Bellora et Jean Fouré
- **Mieux lier les accords commerciaux à des clauses non commerciales : pourquoi et comment ?**
Billet du 13 octobre 2017, Sébastien Jean
- **Quels effets un réalignement du taux de change français produirait-il sur les dettes ?**
Billet du 30 mars 2017, Anne-Laure Delatte, Jérôme Héricourt et Justine Pedrono
- **L'immigration tire-t-elle les salaires et l'emploi vers le bas ?**
Vidéo du 21 février 2017, Anthony Edo
- **EQCHANGE : A World Database on Actual and Equilibrium Effective Exchange Rates**
Working paper 2017-14, Cécile Couharde, Anne-Laure Delatte, Carl Grekou, Valérie Mignon et Florian Morvillier
- **Comparaisons statistiques internationales : regards croisés France-Allemagne**
Panorama, Stéphane Tagnani et Deniz Ünal



conseil d'analyse économique

Le Conseil d'analyse économique (CAE), composé d'universitaires et de chercheurs reconnus de sensibilités diverses, réalise en toute indépendance des études économiques pour le gouvernement, qui sont rendues publiques. Ses notes couvrent un large spectre de sujets et font des recommandations de politiques publiques.

7 FOCUS PUBLIÉS EN 2017

→ Les non-résidents

Kevin Beaubrun-Diant et Mustapha Ghalim - Focus du CAE n° 21, décembre

→ Logement des étudiants et politiques publiques

Hélène Paris - Focus du CAE n° 20, novembre

→ Le système « bonus-malus » d'assurance-chômage américain

Amélie Schurich-Rey - Focus du CAE n° 19, septembre

→ Enquête sur le consensus entre économistes

Jean Beuve, Hélène Paris et Amélie Schurich-Rey - Focus du CAE n° 18, juillet

→ Les économistes universitaires dans le débat et la décision publics

Jean Beuve, Thomas Renault et Amélie Schurich-Rey - Focus du CAE n° 17, juillet

→ Pauvreté et emploi

Olivier Bargain, Stéphane Carcillo, Étienne Lehmann et Yannick L'Horty - Focus du CAE n° 16, avril

→ Changement climatique et commerce: quelques simulations de politique économique

Lionel Fontagné et Jean Fouré - Focus du CAE n° 15, janvier

DEUX BRÈVES DE NOTES DU CAE EN 2017

Quelle stratégie pour les dépenses publiques ?

En augmentation tendancielle depuis plus de trente ans, les dépenses publiques françaises ont atteint 57% du PIB en 2015, contre 48,5% en moyenne pour les pays de l'OCDE. Cela résulte naturellement de choix de société, en tout premier lieu une mutualisation importante des risques sociaux, mais ceux-ci ne suffisent pas à expliquer le surcroît général de dépenses en France. Avec une dette publique proche de 100% du PIB, des contraintes en matière de prélèvements obligatoires, l'enjeu du redressement de nos finances publiques va bien au-delà du respect d'un engagement européen. Maya Bacache-Beauvallet, Dominique Bureau, Francesco Giavazzi et Xavier Ragot, les auteurs de cette nouvelle Note du CAE, exposent les conditions d'une baisse vertueuse des dépenses publiques en France, en identifiant des leviers d'action les moins coûteux pour atteindre les objectifs de politiques publiques et en s'inspirant des expériences étrangères

pour la transformation de l'action publique. À cet égard, ils soulignent l'intérêt de la mise en place d'une revue rapide des politiques publiques, via des analyses coût-bénéfice, afin de redéfinir le périmètre des dépenses ou les instruments de l'action publique, la dépense n'étant pas le seul levier d'action, le besoin de placer la transformation des politiques publiques en haut de l'agenda politique, et la nécessité de prévoir des dispositifs temporaires d'indemnisation des « perdants » et des politiques d'accompagnement, de mobilité et de formation des agents publics.

Tirer le meilleur du marché économique européen

Le projet européen est aujourd'hui en plein doute, entre une promesse de prospérité qui vacille et la perception fréquente que l'Europe creuse les inégalités. Dans cette Note du CAE, les auteurs, Vincent Aussilloux, Agnès Bénassy-Quéré, Clemens Fuest et Guntram Wolff, recommandent de ne pas lâcher sur l'intégration des marchés – de nombreuses barrières non tarifaires aux échanges subsistant aujourd'hui dans l'Union européenne en adoptant une stratégie reposant sur deux piliers : pour les secteurs à fortes externalités et/ou économies d'échelle (tels que les secteurs de l'énergie ou des télécommunications), harmoniser les réglementations et assurer au minimum une coordination étroite entre les régulateurs ; pour les autres secteurs de services, évaluer l'efficacité des différentes réglementations selon les États sur la base du rapport coût-bénéfice. Les auteurs soulignent dans le même temps le besoin de mieux accompagner cette intégration à l'aide d'outils modernes de lutte contre l'évasion fiscale et sociale. Les fonds européens devraient être progressivement recentrés sur les domaines où les retombées entre États sont fortes.

9 NOTES PUBLIÉES EN 2017

→ Brexit : saisir les opportunités et limiter les risques dans la finance

Anne-Laure Delatte et Farid

Toubal - Note du CAE n°45, décembre

→ Régulation économique : quels secteurs réguler et comment ?

Maya Bacache-Beauvallet et Anne

Perrot - Note du CAE n°44, novembre

→ Quelle stratégie pour les dépenses publiques ?

Maya Bacache-Beauvallet, Dominique

Bureau, Francesco Giavazzi, Xavier

Ragot - Note du CAE n°43, juillet

→ Les économistes dans la cité

Agnès Bénassy-Quéré, Olivier J.

Blanchard et Jean Tirole - Note du CAE

n°42, juillet

→ Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires

Olivier Bargain, Stéphane Carcillo,

Étienne Lehmann et Yannick

L'Horty - Note du CAE n°41, avril

→ Prévenir la pauvreté par l'emploi, l'éducation et la mobilité

Stéphane Carcillo, Élise Huillery et

Yannick L'Horty - Note du CAE n°40,

avril

→ L'économie néo-calédonienne au-delà du nickel

Catherine Ris, Alain Trannoy et Étienne

Wasmer - Note du CAE n°39, mars

→ Tirer le meilleur du marché unique européen

Vincent Aussilloux, Agnès Bénassy-

Quéré, Clemens Fuest et Guntram

Wolff - Note du CAE n°38, février

→ Commerce et climat : pour une réconciliation

Dominique Bureau, Lionel Fontagné

et Katheline Schubert - Note du CAE

n°37, janvier

Toutes les publications du CAE sont consultables sur le site : www.cae-eco.fr



Composé de parlementaires, de représentants des organisations syndicales et patronales, des retraités et des familles, de membres de l'administration et d'experts, le COR élabore des diagnostics partagés sur l'ensemble des questions de retraite et formule des propositions de nature à éclairer les politiques publiques en la matière.

LE TEMPS DU DÉBAT ET DE LA CONCERTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

11 séances plénières – dont 9 préparées en groupe de travail élargi. Le Conseil se réunit tous les mois sur la base d'un dossier thématique, selon un programme de travail annuel arrêté par ses membres.



50 000

●
téléchargements sur
le site Internet du COR

4^e RAPPORT ANNUEL SUR LES ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DES RETRAITES EN FRANCE

Depuis 2014, le COR établit chaque année un rapport sur les évolutions et perspectives des retraites en France. Ce rapport présente les évolutions du système de retraite au regard de ses principaux objectifs (pérennité financière, niveau de vie satisfaisant pour tous les retraités, équité intra et intergénérationnelle), selon divers scénarios économiques. Toutes les données sont accessibles depuis le site du COR.

14^e RAPPORT THÉMATIQUE SUR LES PERSPECTIVES JUSQU'EN 2070 DU SYSTÈME DE RETRAITE

En complément, le COR propose avec son 14^e rapport thématique – rendu public le 22 novembre 2017 – une étude de la sensibilité des perspectives financières du système de retraite aux variables économiques, mais aussi démographiques et réglementaires. Il se situe dans

la continuité de ses rapports de 2001, 2006 et 2012 pour répondre à sa mission principale: éclairer les débats sur les retraites en explicitant les incertitudes attachées aux projections à long terme du système. Le 14^e rapport thématique présente également les projections détaillées par régime de retraite.

15^e COLLOQUE ANNUEL DU COR SUR L'EMPLOI DES SENIORS ET LE VIEILLISSEMENT ACTIF EN EUROPE

Selon une perspective internationale centrée sur les pays européens, le 15^e colloque annuel du COR a apporté des éclairages sur les évolutions récentes et la situation actuelle de l'emploi des seniors, en lien notamment avec les politiques conduites en matière d'emploi et de retraite. La situation française a été examinée dans ce cadre avec un focus complémentaire sur l'Allemagne et l'Italie. Le colloque s'est ouvert ensuite, au-delà de l'emploi des seniors, au thème du vieillissement au travail, que recouvre la notion plus large de «vieillessement actif» renvoyant à des questions de conditions de travail, de santé, de bien-être, etc.

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PUBLICATION DU COR «LU POUR VOUS»

Le secrétariat général du COR propose depuis mars 2017 des notes de lecture, à un rythme mensuel, dans un format synthétique et selon une approche pédagogique, pour mettre en avant différents travaux d'analyse (près de 40 en 2017), en France et à l'étranger, sur la question des retraites et du vieillissement.

Consultez toutes les publications du COR et son actualité sur www.cor-retraites.fr et sur Twitter @COR_Retraites



2000

retombées presse

PUBLICATIONS ET ÉVÈNEMENTS

- **1 rapport annuel**
Évolutions et perspectives des retraites en France, 20 juin 2017
- **1 rapport thématique**
Retraites : perspectives financières jusqu'en 2070. Sensibilité aux hypothèses, résultats par régime, 22 novembre 2017
- **1 colloque**
L'emploi des seniors et le vieillissement actif en Europe, 30 novembre 2017
- **2 lettres du COR**
 - Réformes des retraites et report de l'âge: quels effets et dans quelles conditions?, n° 14, février 2017
 - Le financement du système de retraite français, n° 15, avril 2017
- **7 Lu pour vous**
notes de lecture du secrétariat général du COR
- **8 dossiers mensuels thématiques**



Le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance pluraliste et indépendante de concertation et d'expertise entre les principaux acteurs du marché du travail (partenaires sociaux, directeurs des administrations centrales de l'État, directeurs généraux des institutions du service public de l'emploi, parlementaires, représentants des collectivités territoriales, économistes et experts du marché du travail). Il a pour objectifs d'établir des diagnostics partagés et de formuler des propositions de réforme.

25

réunions du COE

3

rapports adoptés

En 2017, le Conseil a choisi de centrer ses travaux sur les effets de la révolution technologique en cours sur l'emploi, les compétences et le travail.

AUTOMATISATION, NUMÉRISATION ET EMPLOI: L'IMPACT SUR L'EMPLOI

Dans un premier rapport adopté en janvier, le Conseil a examiné l'impact de la révolution technologique sur l'emploi, à l'horizon de la décision publique, soit une quinzaine d'années. Il a ainsi analysé les effets possibles du progrès technologique sur le volume de l'emploi (en termes de disparition mais aussi de créations), sur sa structure (quels sont les métiers et les secteurs les plus concernés? comment les métiers sont-ils appelés à évoluer?) et sa localisation, à la fois à l'échelle nationale (quelles pourraient être les zones d'emploi les plus concernées?) et internationale (les technologies pourraient-elles favoriser un mouvement de relocalisation des emplois en France?).

Il a montré que l'enjeu est moins la « fin du travail » que la « transformation des emplois » au travers notamment des résultats d'une étude inédite sur l'exposition des salariés français à l'automatisation.

Retrouvez les travaux et l'actualité du COE sur www.coe.gouv.fr et sur Twitter @coeemploi

Cette étude conclut que :

- moins de 10% des emplois cumulent des vulnérabilités qui pourraient en menacer l'existence;
- la moitié des emplois existants pourrait voir leur contenu notablement ou profondément transformé.

AUTOMATISATION, NUMÉRISATION ET EMPLOI : L'IMPACT SUR LES COMPÉTENCES

Dans un deuxième rapport adopté en septembre, le Conseil a voulu identifier les moyens d'assurer l'ajustement entre les compétences des actifs et les besoins d'une économie en mutation.

Il a ainsi montré que trois groupes de compétences seront bien plus mobilisés dans une économie numérisée : des compétences « tech » expertes, des nouvelles compétences techniques en lien avec l'hybridation des métiers, ainsi que des compétences transversales. Il a mis l'accent sur le fait qu'il existe un écart important entre ces besoins en compétences et celles dont disposent actuellement les actifs.

L'effort à accomplir est massif et urgent. C'est notamment le cas pour les compétences dites « transversales » (compétences numériques générales, cognitives, sociales et situationnelles). Il apparaît ainsi que, s'agissant des compétences cognitives, 13% des actifs en emploi sont en difficulté et 30% pourraient progresser pour disposer de meilleurs atouts. Sur la base de ce diagnostic, le Conseil a proposé les grands axes d'une stratégie globale d'évolution des compétences dans le cadre de la révolution numérique.

AUTOMATISATION, NUMÉRISATION ET EMPLOI : L'IMPACT SUR LE TRAVAIL

Dans un troisième rapport adopté en décembre, le Conseil établit un diagnostic sur les tendances actuelles d'évolution des modes d'organisation du travail en lien avec les avancées technologiques ainsi que leurs implications sur les situations des personnes au travail.

Le Conseil montre que la révolution technologique actuelle permet et induit des évolutions très contrastées des formes d'organisation du travail. Dans une nouvelle étude, il met notamment en évidence un lien positif entre le degré de numérisation de l'entreprise et l'adoption de modes d'organisation du travail dits « flexibles », mais divers, témoignant ainsi d'une hybridation de différents modes d'organisation du travail.

Le Conseil montre également que les nouvelles technologies contribuent à modifier les situations de travail des personnes. Dans une autre étude, il souligne leurs effets pluriels : la probabilité de juger son travail intéressant, complexe et intensif augmente en effet avec un usage plus fréquent du numérique. Cela se vérifie jusqu'à une certaine part du temps de travail (autour de 60% à 80% du temps selon le cas en moyenne).

Au total, le Conseil estime que le dialogue social constitue le levier essentiel pour accompagner la définition de la stratégie des entreprises et permettre l'indispensable appropriation collective des enjeux de la mutation numérique avec toutes ses conséquences en termes d'évolution des métiers, d'organisation du travail, de contenu du travail et des situations de travail.



Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie a été créé en 2003⁽¹⁾. Il est composé de 66 membres, représentant dans leur diversité et à un haut niveau les principaux organismes, institutions, syndicats, fédérations et associations intervenant dans le champ du système d'assurance maladie et du système de soins.

LA RÉGULATION DU SYSTÈME DE SANTÉ : TRAVAUX DANS LE CADRE DU SÉMINAIRE HCAAM – FRANCE STRATÉGIE

Le séminaire portant sur la régulation du système de santé a suscité un vif intérêt. Il avait pour objectif initial de confronter les problématiques du secteur de la santé avec les expériences de la régulation développées au cours des dernières années dans les grands services publics en réseau de l'énergie, des transports et des télécommunications. Après cette phase d'«acculturation», les travaux se poursuivent autour de deux thématiques traitées successivement: la dimension régionale et territoriale de la régulation, le système de prix et de tarifs.

DYNAMIQUE À MOYEN TERME DES DÉTERMINANTS DES DÉPENSES DE SANTÉ ET ÉVOLUTION DE LEUR MODE DE FINANCEMENT PAR LES ASSURANCES DE BASE ET COMPLÉMENTAIRES

Des travaux diversifiés ont été engagés depuis l'automne 2016 en vue d'éclairer la perspective financière à l'horizon des dix prochaines années, de réactualiser les évaluations des restes à charge après assurance maladie obligatoire et les réformes possibles des différentes formes de participation des assurés sociaux, d'analyser, enfin, les évolutions possibles dans l'articulation des interventions de l'assurance maladie obligatoire et des assurances complémentaires.

PRÉVENTION

Dans son avis adopté le 28 juin 2017⁽²⁾, le HCAAM a décrit l’outillage stratégique, la gouvernance et les bonnes pratiques en matière d’évaluation des politiques et des actions de prévention. Il a aussi décrit des organisations cibles pour une approche plus collective, plus « populationnelle » et territoriale de la prévention. Pour éclairer les acteurs de terrain et les tutelles sur les formes que pourraient prendre ces organisations-cibles, un exemple a été choisi : la nutrition et les politiques de lutte contre l’obésité.

MÉDECINE SPÉCIALISÉE

L’avis adopté en juin 2017⁽³⁾ par le HCAAM a conclu une première étape du chantier sur la médecine spécialisée qui portait sur la « fabrique » des compétences par le système de formation des médecins et sur la nécessité de renforcer l’organisation territoriale du deuxième recours. Les travaux se poursuivent sur les configurations d’organisation possibles et leurs modèles économiques d’une part, sur les formes de rémunération – et la question des dépassements d’honoraires – d’autre part. Ils traitent aussi du point de vue des patients, notamment à travers la valorisation d’une étude conduite au premier semestre 2017 sous la forme de *focus groups*.

PREMIÈRE LIGNE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES ET PROSPECTIVE DES BESOINS LIÉS À LA PERTE D’AUTONOMIE

Dans la perspective du fort ressaut de population âgée en perte d’autonomie à partir de 2030, il importe d’anticiper au mieux les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux dans les différents segments de la gamme de prise en charge (du domicile ordinaire aux USLD), en tenant compte de l’ensemble des données disponibles, en termes épidémiologiques, en termes de support social, en termes de comportements et de parcours de vie au grand âge, en termes de ressources disponibles... C’est l’objet d’une saisine conjointe du HCFEA et du HCAAM par la ministre des Solidarités et de la Santé.

Enfin des investigations sont conduites en vue de travaux futurs, notamment sur la question de la santé mentale.

⁽¹⁾ Créé par un décret du 7 octobre 2003, pérennisé par la loi du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006.

⁽²⁾ ⁽³⁾ www.securite-sociale.fr/-L-actualite-du-HCAAM



Créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et installé le 13 décembre 2016, le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le HCFEA comprend au total 230 membres, répartis dans trois conseils paritaires ayant chacun un président :

- Michel Villac pour le Conseil de la famille;
- Sylviane Giampino pour le Conseil de l'enfance et de l'adolescence;
- Bertrand Fragonard pour le Conseil de l'âge.

Chacun d'entre eux assure à tour de rôle, pour un an, la présidence du Haut Conseil. Sylviane Giampino occupe actuellement cette fonction jusqu'au 1^{er} décembre 2018.

Un collège de douze enfants et adolescents est associé aux travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, venant répondre aux engagements internationaux de la France en matière de droits de l'enfant. Un secrétariat général assure l'établissement des rapports, notes et avis — en lien avec les présidents des Conseils. Des rapporteurs contribuent aux travaux du Haut Conseil.

Le programme de travail du Haut Conseil est arrêté par son président qui tient compte des éventuelles saisines du Premier ministre et des ministres compétents et des propositions des membres du Haut Conseil.

SÉANCES CONSEILS, SÉANCES PLÉNIÈRES ET COLLÈGE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Afin de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie, les trois Conseils ont tenu 28 séances en 2017 dont 2 séances plénières.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ET RAPPORTS ADOPTÉS EN 2017

Les trois Conseils

- Adoption le 12 décembre 2017 du rapport commun aux trois conseils «Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches en perte d'autonomie».

Conseil de l'enfance et de l'adolescence :

- Saisine ministérielle sur le projet de texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Travaux sur les «Tiers temps - tiers lieux des enfants» et sur le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant.

Conseil de la famille

- Travaux sur la «Pauvreté des familles et des enfants».

Conseil de l'âge

- Adoption le 1^{er} décembre 2017 du rapport et de l'avis sur «La prise en charge des aides à l'autonomie et son incidence sur la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches aidants».

CRÉATION D'UN GROUPE PRÉFIGURATEUR POUR UNE « COMMISSION BIENTRAITANCE »

Ce groupe préfigurateur avait pour vocation la mise en place de la Commission permanente «bienveillance - maltraitance» entre le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), qui a été installée le 19 février 2018 en présence d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Cette commission traite de la bienveillance et principalement des problématiques liées à la prévention et à la lutte contre toute forme de maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité du fait de leur âge ou de leur handicap.

Retrouvez les dernières actualités du HCFEA sur www.hcfea.fr



Haut Conseil du financement de
la protection sociale

En 2017, le HCFiPS a élaboré trois rapports portant sur les perspectives financières à moyen-long terme des régimes de protection sociale, les relations que les entreprises entretiennent avec les organismes de protection sociale et les périmètres des dépenses de protection sociale en comparaison internationale. Il a publié un état des lieux annuel du financement de la protection sociale. Enfin, avec la Drees et France Stratégie, il a réalisé une enquête sur la connaissance et les opinions qu'ont les individus des modalités de financement de la protection sociale.

LES PERSPECTIVES DE FINANCEMENT À MOYEN-LONG TERME DES RÉGIMES DE PROTECTION SOCIALE

Fruit d'un travail mené conjointement avec le COR, le HCAAM et les administrations et organismes compétents, le rapport du HCFiPS établit des projections pour les grandes catégories de risques et de régimes sociaux sur la période 2014-2060. Il montre une stabilisation ou une diminution de la part de l'ensemble des prestations sociales dans le PIB dans trois scénarios économiques sur quatre, et ce, quelle que soit l'hypothèse retenue en matière d'élasticité des dépenses de santé au PIB, et apporte un éclairage nouveau sur la question de l'endettement social.

LES RELATIONS DES ENTREPRISES AVEC LES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE

Le rapport envisage les perspectives ouvertes par les nouvelles modalités de déclarations sociales. Il éclaire la manière dont les organismes en charge du recouvrement pourraient jouer un rôle plus actif et continu d'accompagnement

des entreprises, qu'il s'agisse de la structuration des réseaux de collecte des prélèvements sociaux, de la sécurisation des relations avec les cotisants et des modalités d'accueil, de dialogue, de permanence, de conseil. Il porte son attention sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises et fournit des éléments d'actualité sur la question de la lutte contre le travail illégal et la fraude au détachement de travailleurs salariés.

LES PÉRIMÈTRES DES DÉPENSES DE PROTECTION SOCIALE EN COMPARAISON INTERNATIONALE

Le débat public fait fréquemment appel aux comparaisons entre pays des niveaux de dépenses de protection sociale et de la part que ces dernières représentent en termes de dépenses publiques, voire de prélèvements obligatoires. Les données publiées par l'OCDE et Eurostat sont souvent mobilisées à cette fin, mais pas toujours à bon escient. Le rapport du HCFiPS vise à mieux éclairer le contenu et la portée de ces données, mais aussi à en montrer les limites lorsqu'elles sont utilisées « trop rapidement » à des fins de comparaison internationale.

L'ENQUÊTE SUR LA CONNAISSANCE ET LES OPINIONS DES INDIVIDUS SUR LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

La clarté et la lisibilité des prélèvements sociaux constituent deux enjeux importants pour notre système de protection sociale, gage d'une adhésion renforcée des citoyens au système de solidarité qu'ils financent. Effectuée en juin et juillet 2017 auprès de 1 500 personnes âgées de 18 ans et plus, l'enquête, fournit un éclairage largement inédit sur la perception qu'ont les personnes des modalités actuelles de financement de la protection sociale et leurs souhaits pour l'avenir.

Suivez l'actualité du HCFiPS: www.securite-sociale.fr/HCFi-PS

Le rapport d'activité 2017 est une publication de France Stratégie.
Directeur de la publication: Gilles de Margerie, commissaire général • Directeur de la rédaction: Fabrice Lenglard, commissaire général adjoint • Rédactrice: Céline Mareuge • Coordination: Arnaud Briffond • Crédits photo: Thierry Marro, Getty Images • Contact: Jean-Michel Roullé, directeur du service Édition, Communication, Événements, tél.: 01 42 75 61 37 - e-mail: jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

France Stratégie

adresse postale: TSA 90725 – 75334 Paris Cedex 07
adresse physique: 20, avenue de Ségur – 75007 Paris

Dépôt légal: mars 2018 • Conception graphique: Agence 4août
Imprimé par la Dila.

RESTEZ INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DE FRANCE STRATÉGIE

Dans votre boîte mail



LE SUPPLÉMENT

Publications, événements, débats :
un résumé de notre actualité
1 jeudi sur 2



LE FLASH

Pour vous alerter de la sortie
d'une nouvelle publication
sur la ou les thématique(s)
que vous aurez choisie(s)



3' POUR COMPRENDRE

Nos chiffres-clés et
nos analyses en infographies,
nos vidéos et podcasts



IN BRIEF

Notre lettre d'information
en anglais

Pour recevoir notre actualité,
abonnez-vous sur [STRATEGIE.GOUV.FR](https://www.strategie.gouv.fr)

Et pour suivre
nos travaux en temps réel



TOUTES LES VIDÉOS
SUR STRATEGIEGOUV



@STRATEGIE_GOUV



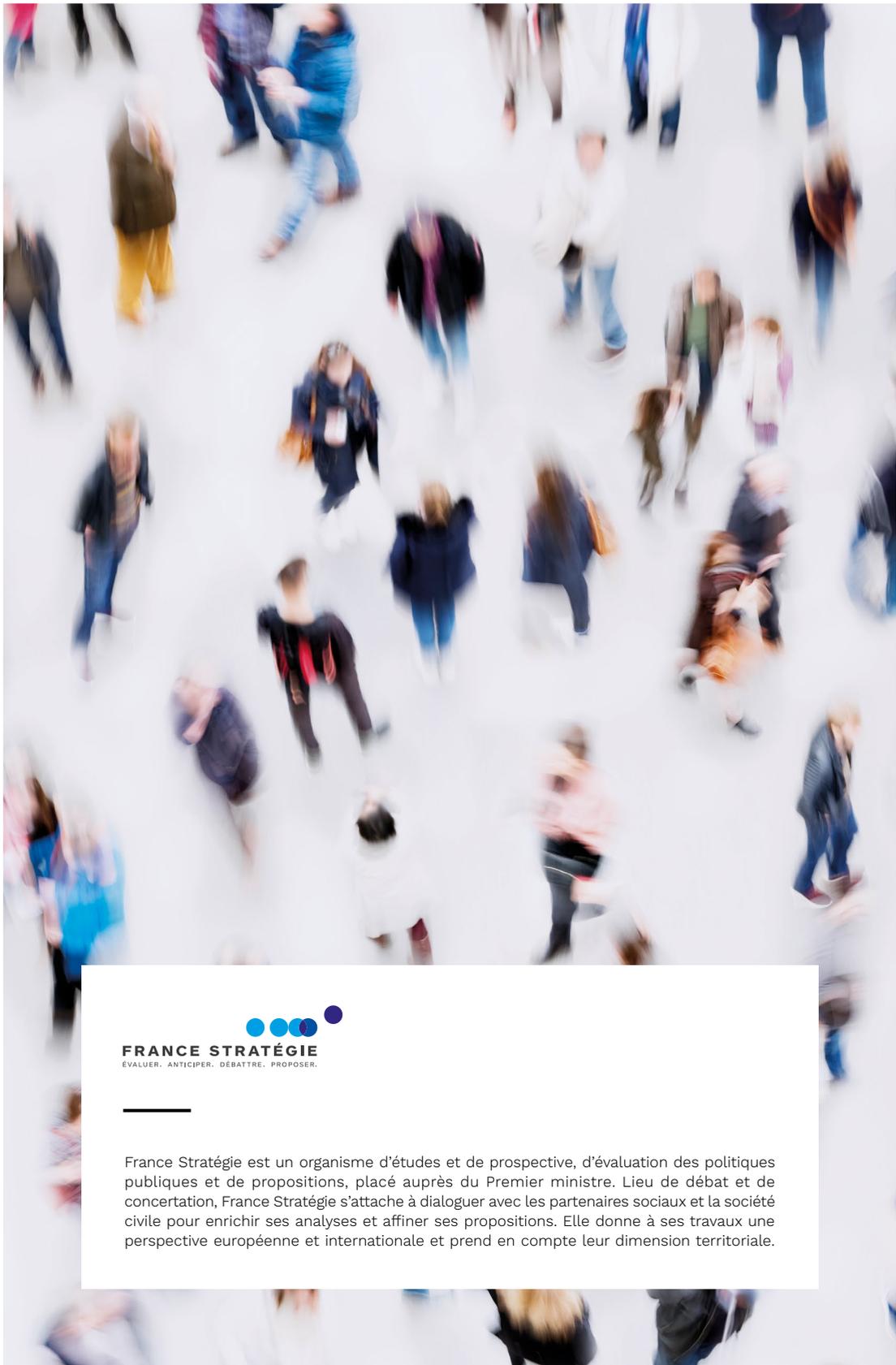
FRANCE-STRATEGIE



FRANCESTRATEGIE



STRATEGIE.GOUV.FR



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.



France Stratégie est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions, placé auprès du Premier ministre. Lieu de débat et de concertation, France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale et prend en compte leur dimension territoriale.